monuments duo objets

Architecture du 20e siècle sur le littoral du golfe du Lion

De la côte d'Améthyste à la côte Vermeille

monuments historiques et objets d'art d'Occitanie
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Ministère de la Culture

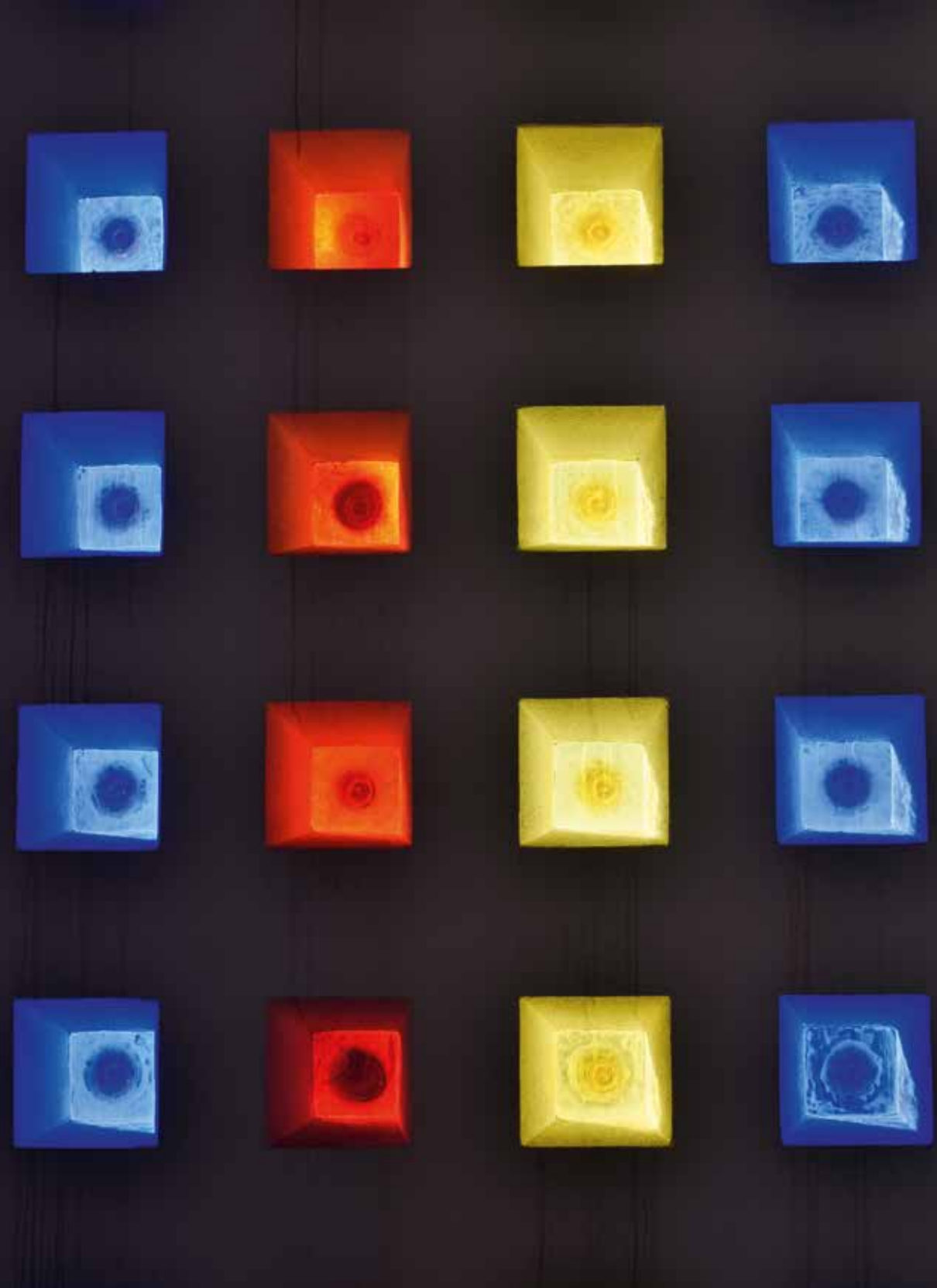

Sous la direction d'Hélène Palouzié

chef de mission publications
DRAC Occitanie

Auteurs

Michèle François [MF]
chargée d'études documentaires
DRAC Occitanie, CRMH

avec la collaboration de
Josette Clier [JC]
Yvon Comte [YC]
Loris Griot [LG]
Anne-Marie Llanta [AML]
Florence Marciano [FM]

Photographe

Jean-François Peiré

Couverture :
Résidence Héliopolis, Port Ambonne, Agde (Hérault),
archives Coste, cliché Claude O'Sughrue, détail.

Page précédente :
Église Notre-Dame-des-Flots, Canet-en-Roussillon
(Pyrénées-Orientales).

monuments et objets

Architecture du 20e siècle sur le littoral du golfe du Lion

De la côte d'Améthyste à la côte Vermeille

PATRIMOINE DU XXe SIÈCLE

Paradisiaque, le paysage littoral d'Occitanie subit les assauts du temps et depuis plus d'un demi-siècle un bouleversement que tous s'efforcent de maîtriser. C'est une préoccupation constante de plusieurs ministères afin de répondre aux enjeux actuels, économiques, sociaux et environnementaux.

L'histoire du patrimoine maritime du lido languedocien et roussillonnais, et son évolution au 20e siècle, éclaire l'urbanisme des bords de mer et de ses lagunes, entre deux eaux. D'une terre lagunaire inhospitalière peuplée de moustiques encore très présents dans l'imaginaire collectif, à l'attrait du balnéaire par une clientèle aisée y édifiant leurs villas, des cabanes de pêcheurs au développement du tourisme de masse et des stations balnéaires « inventées pour une vie meilleure », le littoral est progressivement transformé comme les modes de vie. Émerge une architecture singulière, d'une modernité agressive, sans prétention et sans complexe, témoignage de l'évolution de la société, de son rapport au littoral et de l'art de construire au 20e siècle.

Le ministère de la Culture a engagé une politique d'étude et de valorisation des créations architecturales récentes en créant en 1999 le label « Patrimoine du 20e siècle », remplacé en 2016 par le label « Architecture contemporaine remarquable ». En Languedoc-Roussillon, la DRAC a été le moteur d'une recherche raisonnée et continue depuis près de vingt ans sur l'art de bâtir au 20e siècle pilotée par Michèle François. La connaissance et la reconnaissance de ce patrimoine, sa préservation et sa restauration sont les conséquences de cette recherche et des campagnes de protection et de labellisation. Les architectures sont comme d'autres parfois malmenées à plus d'un titre, notamment quand elles sont fragilisées par des changements de fonction. L'intérêt pour l'art, l'histoire et l'attachement patrimonial des citoyens encouragent leur sauvegarde.

D'une approche très sensible, cet ouvrage nous enchante quel que soit le type de constructions, phare, port, gare maritime, criée, église, villa, hôtel, résidence, village de vacances. La variété et la qualité des édifices de bord de mer sont le reflet d'un caractère régional affirmé et d'architectes de talent jusqu'alors méconnus ou oubliés : Abelanet, Balladur, Candilis, Le Couteur, Gleize et Hartané de la mission Racine, Muchir, Pellier, Prouvé pour les villas de bord de mer, et tant d'autres.

La valorisation de cette action majeure de la DRAC a contribué à changer le regard sur ces architectures et a donné lieu à plusieurs publications de la collection Duo placée sous l'égide d'Hélène Palouzié : *Jean Balladur et La Grande-Motte. L'architecte d'une ville* (2010), *Du négafol à la barraca. Le patrimoine maritime en Languedoc-Roussillon* (2011), *Phares du Languedoc-Roussillon* (2016), *Le label « Architecture contemporaine remarquable » dans le Gard et l'Hérault* (2020).

Village de vacances Les Rives de Thau, Balaruc-les-Bains (Hérault).

Cet ouvrage remarquable, le 62e de la collection, est magnifiquement illustré par Jean-François Peiré. Il s'inscrit dans la continuité de cette politique culturelle et magnifie la côte d'Améthyste et la côte Vermeille du golfe du Lion, jusqu'à la côte camarguaise.

Michel Roussel
Directeur régional des affaires culturelles d'Occitanie

Introduction

Pages précédentes :
Mer et étang de part et d'autre du lido de Sète (Hérault) depuis la colline des Pierres Blanches.

La mission de l'Inventaire général[1] a été particulièrement active dans l'étude de l'architecture balnéaire sur l'Atlantique (côte d'Opale, côte de Granit rose, côte d'Émeraude, côte Basque), et les études publiées donnent lieu à la réalisation de nombreux Sites patrimoniaux remarquables (SPR), à Malo-les-Bains, Hossegor, Arcachon, intégrés au réseau des Villes et pays d'art et d'histoire (VPAH). Elles offrent une médiation aux touristes et aux habitants, dont les effets sur l'économie se font rapidement sentir. À Nice, les travaux du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et du service de l'Inventaire ont souligné l'intérêt exceptionnel de l'architecture de villégiature jusqu'à son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2021. Cela n'est pas le cas pour la côte languedocienne.

Études sur l'architecture littorale du 20e siècle dans le golfe du Lion

Pour faire une œuvre neuve, disait André Chastel[2], il faut remonter aux sources. Pour les années 1950-2000, où la construction est prolifique et le nombre d'opérations immobilières considérable, la reconnaissance par la presse nationale ou régionale est une des premières indications pour la recherche architecturale. Même si, comme le souligne Béatrice Bouvier[3], l'actualité architecturale ne se résume pas aux informations fournies dans les périodiques dédiés à l'architecture et à la construction, le travail sur la réception de l'objet architectural est une question essentielle.
Ces sources, complétées par la consultation des archives d'architectes de la Cité de l'architecture et du patrimoine[4], des archives départementales, communales ou des services d'urbanisme conservant les permis de construire, sont les éléments fondamentaux de l'étude. C'est à partir des travaux universitaires comme ceux de Jean-François Pinchon[5] et Estaban Castaner, de la stimulation du travail de l'Inventaire à la suite de Bernard Toulier[6], plus localement avec Thierry Lochard, que cette recherche progresse.
Outre les revues nationales, une publication régionale est particulièrement riche pour le littoral : *Architecture dans le golfe du*

1. Service de recherche du ministère de la Culture créé en 1964, transféré à la Région en 2005.
2. André Chastel (1912-1990), historien de l'art à l'origine de la création de l'Inventaire général et de la *Revue de l'art*.
3. Béatrice Bouvier et Jean-Michel Leniaud (dir), *Les périodiques d'architecture, XVIIIe-XXe siècle*, publications de l'École nationale des chartes, 2001, p. 149-182. https://doi.org/10.4000/books.enc.1429.
4. La masse des archives de l'IFA traitées et mises à disposition par la base Archiwebture et les publications récentes de Franck Delorme ont renouvelé la connaissance sur cette période.
5. Jean-François Pinchon, *La ville de loisirs du plus grand nombre, les unités touristiques du littoral du Languedoc-Roussillon (1963-1982), aménagement du territoire, urbanisme, architecture et patrimoine*, thèse d'habilitation à diriger des recherches (HDR) soutenue à l'université Paris IV-Sorbonne, novembre 2001.
6. Bernard Toulier, *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*, Éditions du Patrimoine, 2000 ; et *Tous à la plage. Villes balnéaires du XVIIIe siècle à nos jours*, Lienart/Cité de l'architecture et du patrimoine, 2016.

Lion et le comtat, publié entre 1968 et 1981 par les Syndicats d'architectes des régions Languedoc-Roussillon-Comtat chez l'éditeur Robert Khaïat à Marseille, qui devient *Architecture méditerranéenne* de 1982 à 2008. On y trouve une mine d'articles et de photographies des projets, des chantiers en cours ou réalisés, de publicités des constructeurs ou promoteurs.
Dans un esprit très différent et plutôt de résistance à la transformation du Languedoc en « bronze cul de l'Europe », une revue locale apporte sa pierre à l'édifice de la transformation touristique de la région, la revue *Maisons & loisirs Méditerranée*.
« Le vieux costume de la région a craqué aux coutures. La côte du Languedoc-Roussillon est devenue un gigantesque chantier », écrit le rédacteur en chef Jacques Durand dans l'éditorial du premier numéro[7].
« Le littoral est connu. L'arrière-pays reste pratiquement inconnu », cette revue bimestrielle propose donc de mettre en lumière villages, fermes, artisans de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et de l'Aveyron. L'ambition de faire découvrir la vie traditionnelle et les paysages de l'arrière-pays, avec l'aide de magnifiques illustrations des photographes Francis de Richemond, André Hampartzoumian, Charles Camberoque, est accompagnée dans les huit premiers numéros d'un article sur une maison, une église, une station nouvelle, valorisant ainsi l'architecture contemporaine des années 1970. Puis dès le n° 9, la revue, sans changer de couverture, devient *Connaissance du pays d'Oc* et se consacre exclusivement à la découverte des beautés sauvages des petites villes et villages en étendant le secteur géographique à tout l'espace occitan.

L'étude du patrimoine et de l'architecture du littoral, côte d'Améthyste et côte Vermeille, s'amplifie avec la création du label « Patrimoine du 20e siècle » et les actions menées par la Direction régionale des affaires culturelles en Languedoc-Roussillon en vue d'éventuelles labellisations. Le dépouillement systématique des revues d'architecture réalisé par un collectif de chercheurs, dont Florence Marciano, a abouti à un repérage raisonné des édifices, à leur visite et à l'établissement de notices historiques et architecturales.

Couverture de la revue *Architecture dans le golfe du Lion et le comtat*, n°13, 1972.

7. *Maisons & loisirs Méditerranée*, n°1, janvier-février 1973.

Reconnaissance de l'architecture des 20e et 21e siècles : un label évolutif

La valorisation de l'architecture des 20e et 21e siècles est un axe majeur de la politique du ministère de la Culture depuis plus de vingt-cinq ans. La création du label « Patrimoine du 20e siècle » en 1999 a permis la reconnaissance d'édifices peu connus et peu appréciés jusque-là. Il a été remplacé en 2016 par le label « Architecture contemporaine remarquable » dont les modalités ont été mises en place par le décret n° 2017-433 du 28 mars 2017. Ce label concerne les édifices de moins de cent ans ; chaque année, des édifices labellisés sortent de la liste s'ils ont plus de cent ans. Le pari est fait que la connaissance et la reconnaissance apportées par le label remplissent leur office de sensibilisation et ainsi de préservation. Dans le cas d'un risque de démolition, certains peuvent être protégés au titre des Monuments historiques et perdent *de facto* le label.

La fourchette chronologique des cent ans a été débattue : généralement les constructions les plus contemporaines, en parfait état de fonctionnement, ne sont pas menacées, et elles bénéficient d'une notoriété de fait. Le temps des prix d'architecture n'est pas celui du patrimoine. On considère en règle générale qu'un recul de trente ans permet de prendre la pleine mesure de la nécessité de labelliser.

Cependant les bâtiments du 20e siècle vieillissent parfois mal et leur obsolescence est rapide, qu'elle soit technique ou d'usage. Pour justifier leur patrimonialisation, il convient de montrer que les architectes ont apporté des réponses à des problèmes de société à un moment donné, de caractériser l'intérêt du programme du bâtiment, de mettre en évidence les qualités du projet. Six critères de sélection pour l'attribution du label « Architecture contemporaine remarquable » ont été définis : la singularité de l'œuvre, son caractère innovant ou expérimental, sa notoriété à travers les publications, son exemplarité dans la participation à une politique publique, la valeur de manifeste en raison de son appartenance à un mouvement architectural et son appartenance

Village de vacances Les Carrats, Leucate (Aude).

à un ensemble ou une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance, locale ou nationale.
En cas de travaux, la politique de la sous-direction de l'architecture du ministère de la Culture est d'accompagner la transformation en conservant l'esprit, c'est-à-dire en vérifiant si les partis d'origine sont respectés. Si ce n'est pas le cas, le résultat final doit être de qualité. L'important est de conserver l'ambition architecturale, de favoriser une approche qui privilégie la « re-création ».

Le label est décerné à la suite de plusieurs étapes. Un groupe de travail composé de spécialistes des 20e-21e siècles, architectes, historiens de l'architecture, membres de l'administration, examine les demandes et les sélections faites dans le cadre des études menées, puis les édifices sont proposés à l'examen de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) qui retient ou rejette les propositions de label.
S'appuyant sur cet avis d'experts, le préfet de région est l'autorité compétente qui valide la liste des édifices labellisés. Si ceux-ci sont bien représentatifs de la production architecturale, il ne faut pas oublier que les sélections, les rejets et enfin les refus de certains propriétaires, peu désireux que le ministère de la Culture distingue des bâtiments qu'ils souhaitent restructurer voire démolir, ont écarté des bâtiments importants par leur histoire, leur intérêt et la qualité de leur architecte. À cet égard, on peut constater que le désamour dont souffrent les constructions des années 1960, par exemple, est sensible dans la région comme partout en France.

Plage des Chalets, Gruissan (Aude).

Un littoral longtemps délaissé

Zone au contact de la terre et de la mer, dont le paysage est façonné au gré des tempêtes hivernales, le littoral languedocien et roussillonnais du golfe du Lion souffre dans son ensemble d'une image dévalorisée par rapport à celui de la Provence voisine.
Il est marqué, entre le Grau-du-Roi (Gard) et la vallée du Tech au sud de Saint-Cyprien (Pyrénées-Orientales), par la présence de nombreux étangs ou lagunes, aux eaux salées et généralement peu profondes, certaines en communication directe avec la mer par le biais de graux ou de canaux, créant un paysage insolite, changeant selon le niveau de leur remplissage, habité par une faune variée. Au sud, en Roussillon, une côte sableuse s'étend de Leucate jusqu'à Argelès-sur-Mer, à laquelle succède, jusqu'à la frontière espagnole, 35 km de côte rocheuse, avec alternance de caps, de baies et de falaises schisteuses.

Le domaine public maritime (DPM) conserve de très anciennes traces de l'activité humaine.
Au 18e siècle, les étangs salés sont d'une grande richesse, exploités pour le sel, les anguilles, les poissons et la salicorne dont on extrait la soude pour la verrerie et le savon.
Le littoral et ses lagunes sont jalonnés de constructions traditionnelles sommaires liées à des pratiques de pêche ou de chasse anciennes : cabanes, barracas, cabanons sont le signe tangible de l'usage ancestral des lieux et de la sociabilité qui l'accompagne[8].
L'exploitation traditionnelle de la mer a été codifiée par les règlements des prudhommies, parfois très anciens. Peu compatibles avec les transformations du littoral au cours de la seconde moitié du 20e siècle, la plupart de ces installations ont été détruites. Devant le danger de destruction ou d'abandon, les défenseurs du patrimoine, dont Robert Bataille avec l'aide de Christian Jacquelin et d'André Signoles, se sont mobilisés sur le sauvetage des cabanes en roseaux des étangs du Roussillon, ce qui a permis l'inscription au titre des Monuments historiques en 1993 et en 2013 de deux baraques de pêcheurs en roseaux, témoins d'un

8. Cf. Gaston Baissette. *L'étang de l'Or.* Paris, La Bibliothèque française,1946.

savoir-faire ancestral : la baraque Cabrol sur l'étang de Salses-le-Château et la baraque Canal sur l'étang du Barcarès.

Jusqu'au milieu du 19e siècle, le littoral est quasi désert malgré une série de fondations comme les ports d'Aigues-Mortes, Sète ou Port-Vendres. Le trait le plus frappant est la faiblesse de la population fixée au bord de la côte. Celle-ci constitue en fait une frontière face aux dangers de la mer : risques naturels car le golfe est un des secteurs les plus dangereux de la Méditerranée ; menaces des hommes dues aux ennemis déclarés ou aux courses barbaresques ; périls épidémiques.

Le bord de mer est d'abord considéré comme insalubre en raison des secteurs marécageux des étangs. La population installée à l'intérieur des terres, dans des villages aux toits de tuile et aux enduits ocres reste à l'écart. En effet, les habitants se méfient de la malaria, qui règne entre grau, lido et terre, le spectre du paludisme endémique aux bas-fonds littoraux de *Mare Nostrum,* du fait de la stagnation des eaux et de la prolifération des moustiques, est une réalité jusque dans les années 1960. Malaria, malaïgue et moustiques rendent la côte très inhospitalière.

Cabanes de pêcheurs de l'étang de l'Ayrolle, Gruissan (Aude).

Dangereux pour les terriens, le littoral est protégé par des installations militaires : forts et redoutes forment rempart contre les attaques venant de la mer.
Le littoral est également dangereux pour les marins. Sur une mer aux humeurs changeantes, l'éclairage des côtes est longtemps insuffisant : des feux sont allumés sur des tours, comme à Aigues-Mortes. Il n'est réalisé de façon globale qu'avec la création du service des Phares et Balises par l'État en 1806.

Il devient un lieu de cure avec l'implantation de sanatoriums au début du 20e siècle. Les établissements marins, poursuivant la tradition médicale des bains de mer depuis la fin du 18e siècle, accueillent au 19e les tuberculeux ostéo-articulaires et ganglionnaires. La lumière, l'air iodé vivifiant et les bains de mer sont reconnus comme bénéfiques pour les enfants scrofuleux et rachitiques. La loi Honnorat de 1919 prévoit que chaque département doit se doter d'un sanatorium public.
Le sanatorium maritime pour enfants de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales) est établi dès 1888 au fond d'une baie protégée, agrandi dans la première moitié du 20e siècle, il a été récemment démoli. À Palavas-les-Flots (Hérault), l'institut marin Saint-Pierre voit le jour en 1918, grâce à l'association caritative de l'Œuvre montpelliéraine des enfants à la mer, qui en confie la construction à Julien Boudes, restructuré en 1999 par l'agence Brunet et Saunier, les deux bâtiments installés directement en bord de la plage associent les façades très claires de Boudes et une alternance de couleurs rouge et jaune. Au Grau-du-Roi (Gard), un sanatorium départemental modèle ouvre en 1933. Implanté de façon très isolé sur la plage même, il présentait une longue galerie à colonnes face à la plage pour la cure d'air et de soleil. Il a été également déconstruit.

On trouve aussi sur le littoral des établissements de recherche liés à la mer, créés à la fin du 19e siècle : à Sète une station marine de l'université de Montpellier (1879) ou à Banyuls-sur-Mer l'observatoire océanologique de l'université parisienne

Sanatorium du Grau-du-Roi (Gard), vue publiée dans *La Construction moderne* en 1934.

Pierre-et-Marie-Curie. Ce laboratoire Arago est complété par un centre d'hébergement dû aux architectes Fernandez et Serres[9] dont le maillage de béton coloré est en même temps une balustrade et un filtre visuel vers la mer.

Du Grau-du-Roi au cap Cerbère, le littoral s'est transformé au 20e siècle par l'attrait pour les bains de mer et l'implantation d'un habitat d'abord saisonnier au plus près de la côte.

Un littoral devenu attractif : le développement du tourisme de masse

Jusque-là, sur le littoral du golfe du Lion, l'habitat balnéaire s'était installé de façon linéaire et désordonnée à partir du front de mer. Autour de quelques stations anciennes, se développait sur les plages un habitat précaire de cabanes et de campings sauvages. Les aménageurs projettent de diversifier l'économie régionale trop spécialisée autour de la viticulture. À défaut d'une vocation industrielle, le développement du tourisme donne au Languedoc et au Roussillon méditerranéen la possibilité d'une croissance économique sans précédent.

La société de consommation décolle véritablement pendant les Trente Glorieuses (1945-1975). Dès les années 1950, la montée du pouvoir d'achat des ménages, la diminution du temps de travail, la généralisation de la voiture permet à chacun de se tourner

9. *d'Architectures*, n° 223, décembre 2013.

Projet d'aménagement du littoral de Sète à Agde, daté du 25 juillet 1963, archives départementales de l'Hérault, Fonds Jean Le Couteur, 135J8.

vers les loisirs et le soleil. La volonté stratégique des aménageurs est de capter les flux de touristes d'Europe du Nord se dirigeant vers l'Espagne ou la Côte d'Azur, et de les retenir sur les plages du Languedoc et du Roussillon. Le développement touristique étant inexorable, les pouvoirs publics souhaitent le maîtriser. Il s'agit aussi de diversifier l'économie régionale beaucoup trop spécialisée autour de la viticulture. L'État mise sur un avenir du Languedoc à travers l'économie touristique.

Dans le n° 112 de la prestigieuse revue *L'Architecture d'aujourd'hui*, une première présentation du projet d'aménagement est faite en février-mars 1964.

« Vient d'être prévu en France à l'échelle nationale, à l'instar des réalisations entreprises sur les côtes roumaines et bulgares et à Césarée en Israël, l'aménagement de 180 km de la côte du Languedoc-Roussillon pour éviter que soient saccagées par des initiatives dispersées les beautés naturelles qui attirent les touristes.[10] » Des études sur la civilisation des loisirs sont menées par Joffre Dumazedier au CNRS depuis 1952[11], par l'UNESCO et même par la société Saint-Gobain. Il faut des lieux pour les cent trente-cinq jours sans travail des Français. Il est souligné que « l'architecture doit en elle-même constituer un enrichissement ».

« L'aménagement doit être conçu non pas en vue de l'équipement d'une succession de stations balnéaires ponctuelles jalonnant le littoral, mais comme un équipement d'infrastructures routières, portuaires, balnéaires, hôtelières… assurant la cohésion touristique de toute la région. »

En opposition à la notion ancienne de villégiature, pour une population privilégiée qui cherchait surtout le changement d'air, le

10. *L'Architecture d'aujourd'hui*, 1964, n° 112, p. 1.

11. Pionnier de la sociologie du loisir, de la culture du temps libre, Joffre Dumazedier publie en 1962 : *Vers une civilisation des loisirs ?* Paris, Seuil.

Élévation des marinas pour le lot 24 par l'agence A.U.A Montpellier, Crouzet, Michel, Tourre, archives de la CCI du Gard.

projet est prévu pour la « masse de plusieurs millions de Français qui recherchent les plaisirs du soleil et de la mer… l'estivant de 1963 "ne reste pas en place" soit qu'il pratique les sports, soit qu'il campe… soit qu'il parcourt le pays en quête de curiosités naturelles ou historiques ».
L'aménagement des 180 km de côte vise une cohérence nécessaire des parties littorales et une « diffusion vers l'arrière-pays qui atteint journellement la zone située à 100 km du littoral ». Vont se développer des villages de vacances (VVF) dans la vallée et les hauts cantons de l'Hérault (La Salvetat-sur-Agout, 1966) ou des campotels dans le département de l'Hérault. C'est un avenir touristique pour toute la région qui est pensé.

La mission Racine

Le projet d'aménagement du littoral languedocien est conçu dès 1959, avec l'aide de la Compagnie du Bas-Rhône et du Languedoc de Philippe Lamour, société d'économie mixte créée par l'État en 1955. BRL a pour objectifs d'irriguer la région avec l'eau du Bas-Rhône, et de développer des cultures autres que la vigne, grâce à ses stations de pompage, canaux d'irrigation, barrages, centres d'expérimentation de cultures. Elle procède à l'achat de 1 200 ha judicieusement choisis en bordure de la côte, sous couvert d'assainissement et de reboisement. Lorsque la mission Racine voit le jour en juin 1963, elle achète 3 000 ha supplémentaires. Avec la déclaration d'utilité publique, l'État crée des zones d'aménagement différé (ZAD) où il dispose d'un droit de préemption qui s'exerce aux prix évalués par l'administration des domaines.

La mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral du Languedoc-Roussillon, connue sous le nom de mission

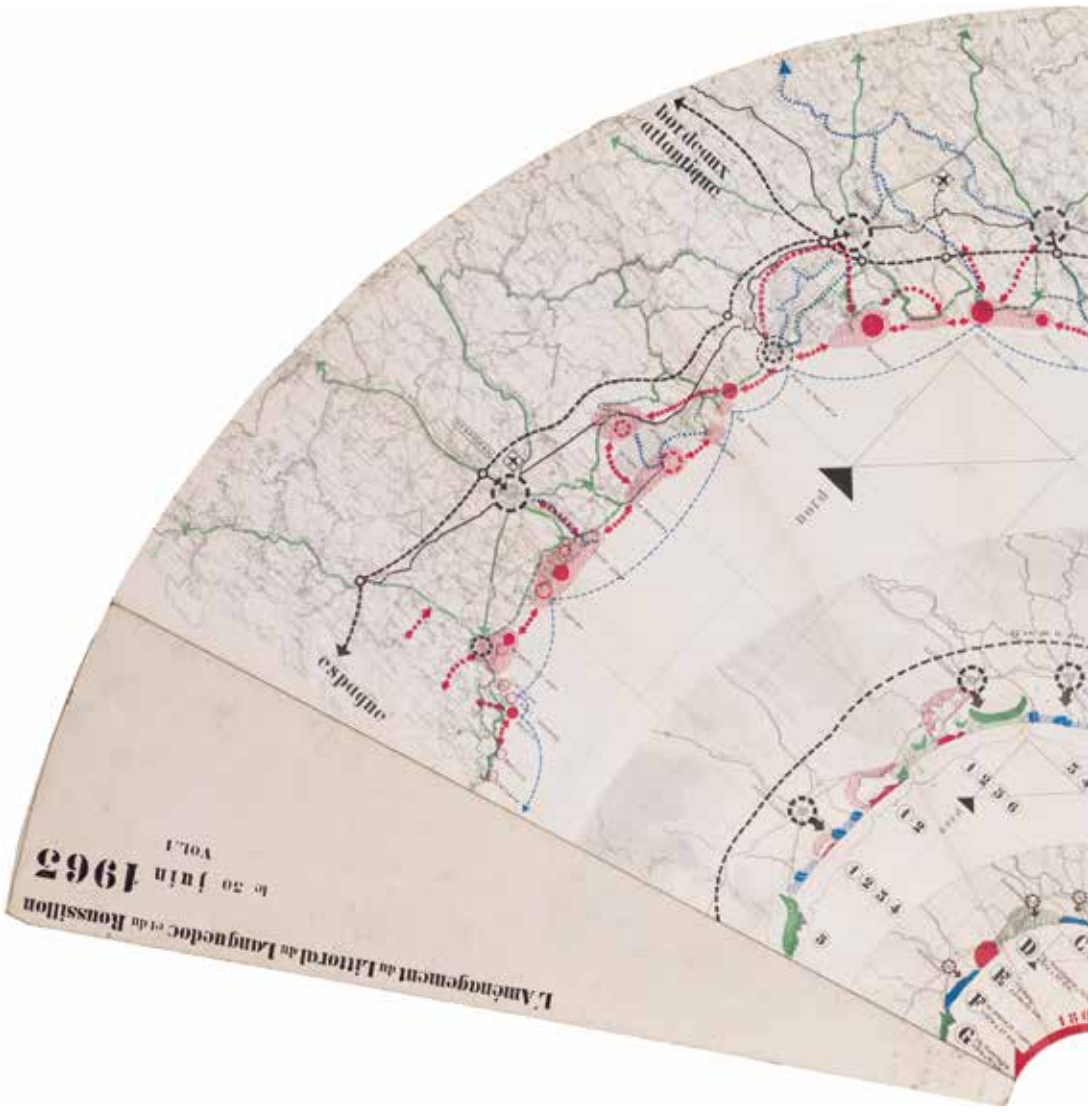

Racine, est une structure administrative créée le 18 juin 1963 par l'État pour conduire de grands travaux d'infrastructure en vue de développer le littoral dans les départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Cette mission est rattachée à la DATAR, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale créée le 14 février 1963 par le général de Gaulle et Georges Pompidou, avec Olivier Guichard à sa tête. Dirigée par Pierre Racine, conseiller d'État, elle fonctionne de 1963 à 1983.

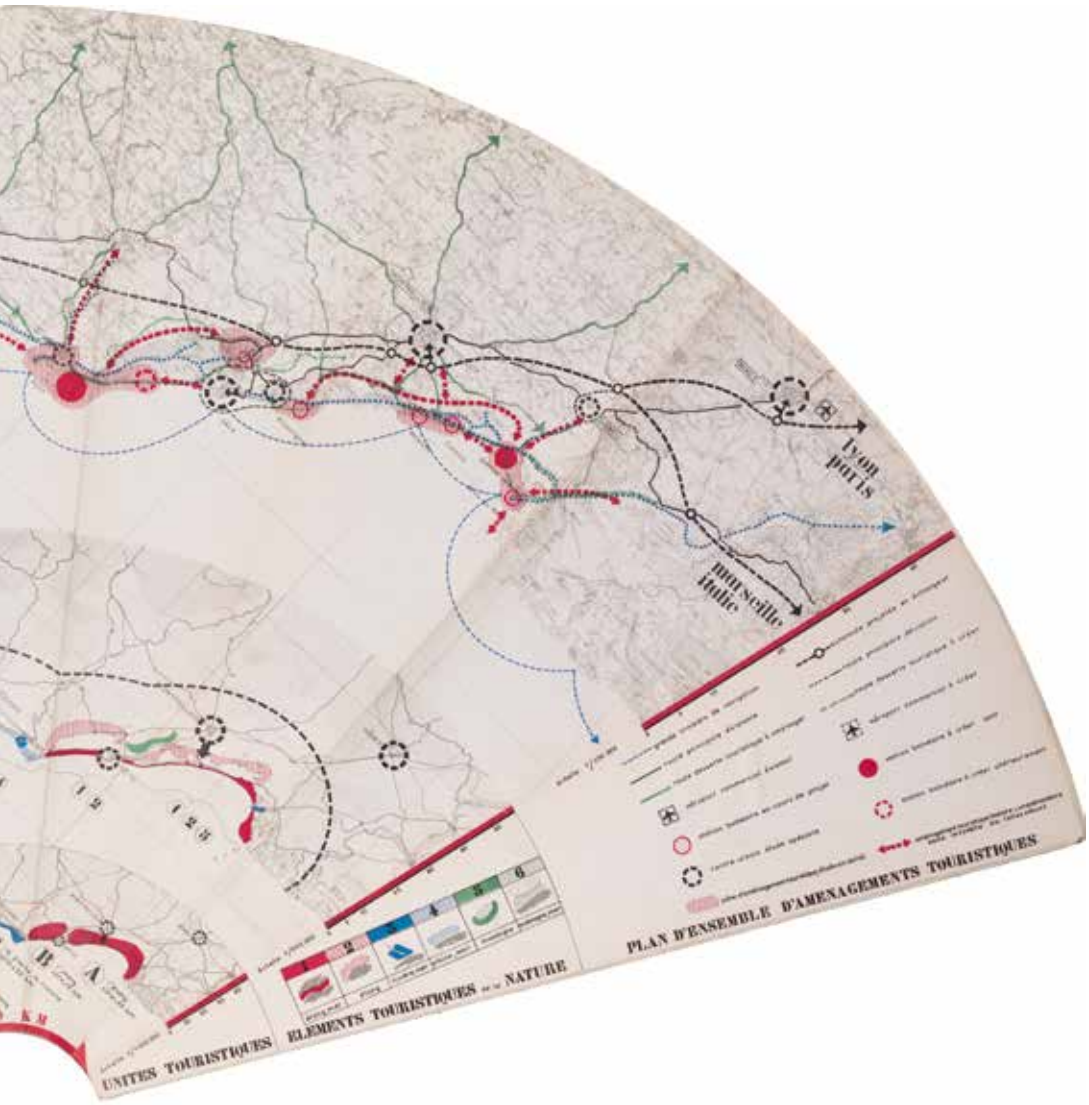

Dépliant éventail de l'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, 1963. Archives départementales de l'Hérault, 1103W532.

Son organisation est novatrice car elle fait collaborer cinq grands ministères : Construction, Travaux publics, Économie et Finances, Agriculture, Intérieur, plus le commissariat général au plan et le préfet de la région de programme Languedoc-Roussillon. L'idée de Pierre Racine est de passer outre les problèmes administratifs et politiques locaux. Composée de dix-sept personnes, la mission est placée sous l'autorité directe du Premier ministre. Elle se comporte, selon le mot de son président, comme « un commando au sein de l'administration française ».

Les premiers aménagements de Port Leucate, au premier plan le Kyklos, Leucate (Aude), SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine/ Archives d'architecture contemporaine.

Avancer vite et de façon homogène est son objectif : dotée de 3 milliards de francs, elle organise la création de 500 000 lits touristiques sur le littoral languedocien. Cette opération d'État de grande envergure est menée tambour battant. Il s'agit de répartir l'accueil d'un million d'estivants sur des unités touristiques séparées entre elles par des espaces interdits à l'urbanisation.

Sur les 180 km du littoral languedocien, entre des secteurs naturels protégés, sont prévues six « unités touristiques » avec les ports nécessaires au développement de la navigation de plaisance, alors en pleine expansion. Cinq stations nouvelles doivent être construites *ex nihilo* : La Grande-Motte, Le Cap d'Agde, l'embouchure de l'Aude, Gruissan, Port Leucate, Port Barcarès. L'opération de l'embouchure de l'Aude ne sera pas réalisée, celle de Port-Camargue rajoutée par la suite.

Une équipe de fonctionnaires, d'ingénieurs et d'architectes, d'horizons très différents, mène des enquêtes approfondies sur les conditions climatiques, la flore, la faune, la circulation routière, la navigation, tous les aspects techniques mais aussi sociaux et psychologiques de l'aménagement touristique.

Les architectes-urbanistes, rassemblés autour de Georges Candilis sont Jean Balladur, Jean Le Couteur, Raymond Gleize, Édouard Hartané, Pierre Lafitte, Henri Castella, Elie Mauret, qui travaillent ensemble à l'élaboration du projet global.

Résidence Le Saint Roch, architectes P. et F. Boudes, Palavas-les-Flots (Hérault).

Georges Candilis (1913-1995) architecte d'origine grecque est alors une personnalité reconnue sur le plan international, ayant une grande expérience des programmes de vacances, outre-mer et à l'étranger, en Méditerranée en particulier, il est le théoricien de l'équipe.
Puisqu'il s'agit d'inventer quelque chose de nouveau, une véritable doctrine sur le tourisme populaire et l'aménagement littoral s'élabore : « la ville de loisir du plus grand nombre ». Créer un esprit de vacances grâce à une abondance d'équipements de loisirs, pour que le vacancier puisse vivre au contact de la nature, dégagé des contraintes urbaines. En somme, des villes nouvelles vouées au repos et aux loisirs sportifs pour le plus grand nombre.
Le plan d'aménagement choisi est basé sur des principes simples : alternance des zones urbaines et naturelles, densité bâtie proportionnelle à la capacité d'accueil des plages, ports de plaisance à moins d'une journée de navigation l'un de l'autre avec des abris à moins de deux heures et une place importante réservée au tourisme social.

Les équipements généraux sont mis en place d'abord : les infrastructures routières, la démoustication, l'assèchement des marécages, les équipements en eau grâce au canal du Bas-Rhône, les boisements (sur la Clape, la Gardiole...).
Le rôle de chacun des partenaires est clairement défini par la mission : l'État s'occupe des infrastructures, les collectivités groupées au sein de sociétés d'économie mixte s'occupent de la viabilisation et des travaux d'équipements publics, les promoteurs privés des logements et des installations sportives.

L'accueil dans la presse est extraordinaire : un numéro spécial de *Paris Match* en 1963 marque les esprits avec une projection en l'an 2000 très spectaculaire, les titres provoquent l'ébahissement du public : on parle de nouvelle Floride, de Californie.

Résidence Estany par Georges Candilis, Port Barcarès (Pyrénées-Orientales).

La mission est à l'origine de la création des stations balnéaires de La Grande-Motte et du Cap d'Agde dans l'Hérault, Gruissan et Port Leucate dans l'Aude, Port Barcarès et Saint-Cyprien dans les Pyrénées-Orientales, puis Port-Camargue dans le Gard. Toutes très différentes dans leur parti pris architectural, ces stations présentent des points communs au niveau du front de mer libéré de la circulation, de la voirie, des plantations, de l'utilisation systématique de la préfabrication et du béton. La volonté de la mission est de proposer aux vacanciers un choix, source de dépaysement. Les architectes en chef traduisent cet objectif par un style qui doit être propre à chaque station. Pour cela, une grande liberté de création est laissée à ces « architectes de plein vent[12] » : Jean Balladur à La Grande-Motte crée l'image forte des pyramides, Candilis à Leucate-Barcarès une ville méditerranéenne aux formes simples et sans décor. Plus traditionnel, Jean Le Couteur au Cap d'Agde choisit une architecture de style languedocien serrée autour de petits ports, tandis que Gleize et Hartané à Gruissan jouent avec des toitures en voûtains pour s'intégrer au paysage calcaire de la Clape.

La mission Racine se clôture, en quelque sorte, par la création en 1975[13] du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, afin de protéger les sites naturels par une politique foncière de sauvegarde. Cinquante ans après la mission Racine, le littoral de la côte du golfe du Lion voit progressivement ses paysages changer : recul du trait de côte, changement climatique, gestion de la ressource en eau, risque de submersion et d'inondations… Quel avenir pour la plage ? Le plan Littoral 21[14] prévoit de repenser l'aménagement du littoral de l'Occitanie face

12. Michèle Champenois, *Le Monde*, 6-7 mai 1979, p. 23.
13. La loi est promulguée le 10 juillet 1975.
14. L'ambition du plan Littoral 21, initiative conjointe de l'État et de la Région Occitanie, est d'accompagner la transformation du littoral d'Occitanie vers un modèle de développement équilibré.

aux changements à venir. L'architecture de la seconde moitié du 20e siècle, dont la reconnaissance est toute récente, se trouve menacée par les adaptations liées aux nouveaux standards de confort thermique. Son adaptation nécessaire doit se faire dans le respect de la création originelle, planifiée pour maîtriser l'aménagement du littoral, révélatrice de son époque de construction, souvent audacieuse et inventive.

De la Camargue aux Pyrénées, les édifices présentés dans cet ouvrage, couvrent tout le 20e siècle. Ce sont des exemples qui donnent à voir l'ampleur des projets, la variété des réalisations, la créativité des architectes, leurs partis pris et la volonté de leurs commanditaires, une image de marque de la côte d'Améthyste et de la côte Vermeille.

[MF]

Résidence Le Babylone par Georges-Marc Présenté, 1969, allée des jardins, La Grande-Motte (Hérault), détail.

Pages suivantes :
Résidence Le Fidji par André Malrait, 1974, La Grande-Motte (Hérault), détail.

Architecture du 20e siècle sur le littoral
de la Camargue aux Pyrénées

Gard

28 Le Grau-du-Roi, ancien sanatorium maritime, 1933
30 Le Grau-du-Roi, villas du Boucanet et immeubles du front de mer, 1950-1970
32 Le Grau-du-Roi, domaine viticole de l'Espiguette, 1969-1972
34 Le Grau-du-Roi, station balnéaire de Port Camargue, 1969-1977

Hérault

36 Sète, phare du mont Saint-Clair, 1903
38 Sète, feu du môle Saint-Louis, 1948
40 Carnon, villa Fontaine-Passouant, 1956
42 Palavas-les-Flots, villa Arpin, 1960-1961
44 Palavas-les-Flots, chapelle Notre-Dame-de-la-Route, 1961
46 La Grande-Motte, station balnéaire, 1967
48 Balaruc-les-Bains, village de vacances Les Rives de Thau, 1967
50 Sète, criée, 1969
52 Agde, Cap d'Agde, station balnéaire, 1969
54 Sète, musée Paul-Valéry, 1970
56 Agde, cap d'Agde, résidence Port Ambonne, 1971

Aude

58 Gruissan, chalets, 1948
60 Leucate, phare du cap Leucate, 1951
62 Leucate et le Barcarès, station balnéaire Leucate-Barcarès, 1968
64 Leucate, Port Leucate, Le Kyklos, 1969
66 Gruissan, hôtel de ville, 1969
68 Leucate, Port Leucate, village de vacances Les Carrats, 1970
70 Gruissan, vigie de la Clape, 1972
72 Gruissan, station balnéaire, 1974-1980

Pyrénées-Orientales

74 Port-Vendres, phare du cap Béar, 1905
76 Cerbère, hôtel Belvédère du Rayon vert, 1928
78 Torreilles, point d'appui Lgs082, 1942
80 Port-Vendres, gare maritime, 1952
82 Canet-en-Roussillon, villa Muchir, 1956
84 Canet-en-Roussillon, église Notre-Dame-des-Flots, 1961
86 Saint-Cyprien, résidence Port Cipriano, 1964
88 Banyuls-sur-Mer, église Saint-Jean-Baptiste, 1969
90 Cerbère, gymnase, 1969
92 Le Barcarès, Port Barcarès, village de vacances Les Portes du Roussillon, 1973
94 Le Barcarès, halle de sports, 1974
96 Torreilles, village des Sables, 1978
98 Saint-Cyprien, centre des sports de mer, 1978
100 Cerbère, feu solaire du cap Cerbère, 1982
102 Le Barcarès, Port Barcarès, chapelle Notre-Dame-de-tous-les-Horizons, 1986

Villa Muchir, Canet-en-Roussillon (Pyrénées-Orientales).

Le Grau-du-Roi

Ancien sanatorium maritime

1933
Henri Floutier (1896-1973) architecte

Cet établissement était l'expression visuelle de la loi Honnorat du 7 septembre 1919, votée pour combattre le fléau de la tuberculose. Dans ce cadre, en 1924, le conseil général du Gard fait une proposition de création d'un sanatorium maritime à réaliser au Grau-du-Roi. Le 26 septembre 1927, le jury institué pour juger les épreuves du concours choisit le projet de l'architecte départemental Henri Floutier.
La construction du gros-œuvre, entre 1929 et 1931, a fait l'objet d'une publication élogieuse dans une des grandes revues d'architecture française *La Construction moderne* du 27 mai 1934. Cet architecte[1] connaissait bien le milieu médical pour avoir déjà réalisé le centre anti cancéreux et le nouvel hôpital de Nîmes, en collaboration avec Max Raphel.
L'ancien sanatorium, situé à 2 km à l'ouest du village du Grau-du-Roi sur un terrain de 3 ha bordant la plage, était orienté nord-sud et les pavillons des malades groupés en un long bâtiment avec accès direct à la plage. Dans le rapport descriptif de l'architecte, l'aspect esthétique n'est jamais évoqué, seules la conformité au programme et les justifications techniques sont expliquées et à la demande des membres du jury, les fondations sur semelles furent complétées par des battages de pieux et les murs prévus en maçonnerie réalisés en briques avec un parement extérieur au ciment, mais le changement le plus significatif fut le remplacement de la dalle en ciment armé formant terrasse par une toiture en tuiles avec génoises.
Le plus spectaculaire des bâtiments était celui du front de mer avec sa longue galerie de cure, large de plus de 3 m, portée par des piliers et reliée à la plage par des rampes en pente douce. Le bâtiment était rythmé jusqu'au pavillon central par des décrochements successifs, amplifiés par les différences de niveaux des toitures et la triple génoise. La décoration florale prévue en haut du pavillon central a été remplacée côté sud par un grand arc en plein cintre rompant avec la forme rectangulaire des baies. Ce changement de programme voulu par le jury contribue à donner à cette architecture une allure traditionnelle et classique, loin des caractéristiques de l'architecture des années trente, construction en béton et toiture en terrasse.
L'importance patrimoniale de cet édifice résultait de sa qualité architecturale reconnue dès sa réalisation et de la représentativité de ce programme spécifique dans le domaine hospitalier. Mais la lutte antituberculeuse ayant été couronnée de succès grâce aux antibiotiques, après 1960 tous les sanatoriums ont dû se reconvertir, ici en centre de réadaptation fonctionnelle et motrice.
Malgré sa superbe, le site, vieillissant, devient inadapté à l'évolution des soins. Il est désaffecté en 2012 et l'architecture, bien que remarquable, connaît le sort consécutif à un abandon progressif. Commencée fin 2019, l'inévitable déconstruction de plus de 11 000 m^2 de bâtiments s'est accompagnée du réaménagement paysager du site. Un seul bâtiment est conservé, pour recevoir l'institut Gladys de l'université

Ancien sanatorium, vue aérienne avant 1950.

Ancien sanatorium, vue intérieure publiée dans *La Construction moderne* en 1934. Archives Floutier.

de Montpellier, groupe de recherche CNRS sur le littoral. Ouvert au public en janvier 2020, un éco parc, liaison piétonne vers la plage, aire de stationnement, est aménagé pour admirer un bas-relief illustrant le passé du lieu, œuvre de l'artiste Jean-Charles Lallement (1914-1970) en 1958. Une reconstitution du cordon dunaire, grâce au sable venant de Port-Camargue, permet de protéger le trait de côte contre la submersion marine.

[JC] et [MF]

1. Henri Floutier, *Travaux d'architecture*, éditions EDARI, Strasbourg, 193?.

Le Grau-du-Roi

Villas du Boucanet et immeubles du front de mer

1950-1970
Armand Pellier (1910-1989), Joseph Massota (1925-1989) architectes

Avant la création de la station de Port-Camargue, la ville du Grau-du-Roi s'est étendue, à l'écart du port et du canal d'Aigues-Mortes, par de nombreuses constructions en bord de mer. Vers l'ouest, dans les années 1950-1970, Armand Pellier[1] l'architecte nîmois qui a remis au goût du jour la pierre de Vers-Pont-du-Gard travaillée en croûte de carrière, reçoit commande de plusieurs villas.
En 1955, la villa Augustin Monteil, 296 avenue de Camargue, puis dans le quartier du Boucanet en 1959 la villa Huet pour le directeur des Salins du Midi, 370 boulevard Docteur Jean-Bastide, en 1960 la villa de Jean Bastide directeur du sanatorium, impasse de la Peyrade et la villa Castel, 32 impasse de la Peyrade, ces deux dernières ont été remplacées par un immeuble en 2024. Il a également réalisé en 1962 une étonnante villa à structure métallique et pierre de Vers-Pont-du-Gard, la villa Thomas 135 rue des Nymphéas. Pour la famille Moulin, il construit également en 1963 un immeuble de plusieurs appartements de vacances 33 rue de l'Égalité.

Au Boucanet, on remarque également la résidence Le Viking ; édifiée en 1966 par son confère et ami Joseph Massota, immeuble très simple d'aspect mais qui contient trois œuvres artistiques remarquables : devant la résidence une sculpture en pierre de Vers-Pont-du-Gard, *Les Poissons*, par Paule Pascal anime la pelouse, tandis que Roger Capron décore la façade du magasin Au Campeur Nîmois d'une joyeuse frise en céramique. Le vaste hall d'entrée est habillé d'une fresque en galets d'Anne-Marie Hennequin représentant un bateau viking.

Plus à l'ouest, Massota a construit en deux tranches (1968-73 et 1980-82), la résidence de la Mer, 1179 rue Docteur Bastide, qui contient une sculpture de Paule Pascal (1932-2018)[2], intitulée *Homme libre toujours tu chériras la mer* selon le poème de Charles Baudelaire.

Les années 1960-1970 sont riches en commandes au Grau-du-Roi pour Joseph Massota : outre la surprenante villa Cap des dunes (1968) à l'angle de l'avenue de Camargue et de la rue Pierre-Choisy, il construit rue Folco-de-Baroncelli une série de résidences mitoyennes en front de mer : le Mireille en 1968, le Vincent en 1970, le Golfe Vermeil en 1979. Cet ensemble constitue une barre sur le sable qui contraste fortement avec l'architecture basse et ramassée des marinas de Port-Camargue.

[MF]

1. *Armand Pellier, architecte, de la pierre du Pont du Gard à la modernité*, DRAC Occitanie, collection Duo, réed. 2025.
2. *Paule Pascal, femme sculpteur des années 1960-1985*, DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2017.

Résidence Le Vincent par Joseph Massota.

Panneau *Au Campeur nîmois* par Roger Capron sur la résidence Le Viking.

Gard

Le Grau-du-Roi

Domaine viticole de l'Espiguette

Institut de la vigne et du vin et Maison méditerranéenne des vins

1969 -1972
Joseph Massota (1925-1989) architecte
Labellisé architecture contemporaine remarquable le 29 décembre 2015

Situé à 5 km au sud du port du Grau-du-Roi, sur le cordon dunaire de la pointe de l'Espiguette, le domaine de l'Espiguette est un complexe vitivinicole, créé en 1962 par les organisations professionnelles pour installer des vignes sur des parcelles sableuses, idéales pour mener des expériences, ce type de terrain n'étant pas vecteur des maladies à virus, comme le phylloxéra. En 1969, sont construits un établissement national technique pour l'amélioration de la viticulture (ENTAV) et un centre expérimental viticole (SICAREX)[1], complétés par cinq logements. L'ensemble conçu par Joseph Massota est inauguré le 27 juillet 1973 par Jacques Chirac, ministre de l'Agriculture.
Les bâtiments de l'ENTAV, devenu l'Institut de la vigne et du vin, sont situés en retrait de la route, sur un terrain absolument plat. La façade principale, que l'on découvre en fond de perspective du chemin d'accès rectiligne, est particulièrement imposante. Construite en béton brut, elle est composée de deux niveaux. L'étage, en retrait du rez-de-chaussée, est surmonté d'une toiture-terrasse légèrement débordante. Les lignes horizontales de l'édifice, de la toiture, des fenêtres en bandeaux assoient avec puissance l'édifice dans le paysage, tout en mettant en évidence l'importance de ses dimensions, près de 57 m de long. L'entrée s'effectue sous un passage situé dans l'axe du chemin, qui dessert une cour de plan carré, à l'abri des déplacements de sable. Le premier bâtiment accueille les services administratifs. Les autres, disposés autour de la cour, sont réservés à l'exploitation et au conditionnement. L'étage du bâtiment principal, couvert par un toit en V, accueille une salle de réunion remarquable par ses caractéristiques architecturales : plafond en

V en béton brut, fenêtres en bandeaux en partie supérieure des murs, percements constitués de caissons de béton superposés et juxtaposés, dont la disposition en quinconce compose un motif géométrique répétitif. L'escalier intérieur est cylindrique en béton brut, son noyau présente un décor en creux, créé par l'artiste Paule Pascal (1932-2018)[2], réalisé avec des éléments de polystyrène fixés sur le coffrage au moment du coulage du béton. Cinq villas, destinées au personnel, prennent en compte les spécificités environnementales du lieu. De conception méditerranéenne, chacune est organisée autour d'un patio. Du côté du vent dominant, elles sont protégées par leurs extrémités en forme d'abside, inspirées de la cabane de gardian, ainsi que par des murs courbes.

L'ancienne SICAREX, devenue Maison méditerranéenne des vins, présente un aspect massif, adouci par un jeu de volumes exprimant les différentes fonctions : celui imposant de la cave, et le volume bas de la partie administrative avec tourelles et auvent, évoquant la couverture du portique du Palais de l'Assemblée de Chandigarh par Le Corbusier. Ici, Joseph Massota souligne que la symbolique est celle « de la main qui recueille la vendange ». Il accentue le contraste entre les parois en béton brut et celles recouvertes d'un enduit au relief prononcé, créant un effet plastique particulier. Le mur qui longe la route est décoré par une œuvre en lave émaillée de l'artiste Pierre Saint-Paul (1926-2018), représentant de façon stylisée un soleil, la mer et des bouteilles de vin, rouge, blanc et rosé. Autour du bâtiment se développe un jardin composé de végétaux méditerranéens. L'intérieur, transformé après suppression des cuves, est aménagé en magasin de vente de produits régionaux.

[AML]

1. SICAREX - Méditerranée est une société coopérative d'intérêt collectif agricole de recherches expérimentales.
2. *Paule Pascal, femme sculpteur des années 1960-1985*, DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2017.

Le Grau-du-Roi

Station balnéaire de Port-Camargue

Capitainerie, ensemble urbain du quai d'honneur et marina Les Camarguaises Sud

1969-1977
Jean Balladur (1924-2002), Denis Barthélémy (1941-), Paul Gineste (1932-2023), Georges Chouleur (1909-1983), Joseph Massota (1925-1989) architectes
Labellisée architecture contemporaine remarquable le 29 décembre 2015

La création d'un port de plaisance au Grau-du-Roi est un projet de la chambre de commerce et d'industrie de Nîmes dès le début des années 1960. Port-Camargue n'est pas à proprement parler une station de la mission Racine, mais elle est intégrée en 1969 à l'unité touristique qui s'étend de Palavas-les-Flots au Grau-du-Roi, avec Jean Balladur comme architecte en chef. D'abord appelée Port Espiguette, Port-Camargue est une station balnéaire dont l'intérêt principal est le développement des marinas, très spécifique de l'orientation du tourisme nautique des Trente Glorieuses.

Lors d'une réunion du 8 mai 1969, il est indiqué que « M. Balladur souhaite que cette station ne soit pas un décor, comme Port-Grimaud par exemple, mais présente une architecture moderne et fonctionnelle[1] ». Très occupé par la construction de La Grande-Motte, il confie à son jeune collaborateur Denis Barthélemy la charge de suivre l'aménagement de la station.

La capitainerie construite par Jean Balladur en 1973 est emblématique. Elle forme un amer en avant d'une station qui ne présente, à ses débuts, aucun point haut. La verticalité de la vigie s'oppose aux formes arrondies du bâtiment.
À proximité, un ensemble d'immeubles bordant le quai d'honneur, construit entre 1975 et 1977, présente l'homogénéité souhaitée par Balladur pour cette station installée dans un paysage particulièrement plat. Les points verticaux sont minoritaires mais placés « de façon à éviter la monotonie[2] » et à créer un aspect urbain qui se différencie des marinas.
Le Suffren, dû à l'architecte gardois Georges Chouleur, est formé d'une partie haute de six étages et d'une partie plus basse et allongée de trois étages, dont les loggias en résille de béton dessinent des sinusoïdes. Chouleur, qui n'est pas familier avec l'architecture de loisirs et le côté ludique préconisé par Balladur, doit présenter plusieurs élévations de façade avant que son projet ne soit accepté par l'architecte en chef.

À la suite, Le Grand Pavois offre une silhouette marquante. Son architecte Denis Barthélémy, installé à son compte en 1975, dessine un immeuble très proche des œuvres de Balladur : les exigences et le regard extrêmement strict de Balladur sur l'application des gabarits et des modèles expliquent les similitudes. Comme Le Suffren, l'immeuble est formé d'une partie élevée de sept étages et d'une partie basse de trois étages. Les façades des deux parties s'articulent avec un passage vers l'arrière dont le traitement est tout en transparence, avec une recherche de formes paraboliques, proches des immeubles grands-mottois.

Les Jardins du Port, sur le quai Lapèrouse, est une résidence réalisée par Jean Balladur lui-même. Formant un S couché, elle compte deux niveaux sur rez-de-chaussée avec un 3e étage partiel, relié visuellement à la partie basse du Grand Pavois, par les hauteurs et la proximité des formes de loggias. Les résilles des loggias et le voile de béton sommital dessinent une vague.

Le Grand Galion, sur le même quai, épouse également la forme d'un S, mais les jeux formels de façades, répondant aux consignes de Balladur, sont traités de façon originale par l'architecte nîmois Joseph Massota avec des loggias en résille de béton dessinant des écailles de poisson. Cette résidence assez luxueuse possède sept halls d'entrée ornés d'un mur sculpté par Paule Pascal (1932-2018)[3], en pierre dorée de Vers-Pont-du-Gard. L'artiste creuse dans la pierre des baigneurs, plongeurs, surfeurs dans un style abstrait.

Dans le secteur des marinas, Les Camarguaises Sud, construites en 1972-1973 par Massota, sont un exemple représentatif de ce type d'habitat spécifique de Port-Camargue : des logements avec poste d'amarrage de bateau côté port et parking en façade arrière sur une placette, présentant des façades incurvées sur la placette et des duplex avec villas sur le toit.

[JC] et [MF]

1. Archives de la chambre de commerce et d'industrie de Nîmes : extrait du compte-rendu de la réunion tenue le 8 mai 1969 à Paris par la mission.
2. *Ibidem.*
3. *Paule Pascal, femme sculpteur des années 1960-1985*, DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2017.

Sète

Phare du mont Saint-Clair

1903

Inscrit au titre des Monuments historiques le 12 octobre 2011

Le port de Sète n'a été longtemps signalé que par le phare d'entrée de port du môle Saint-Louis. En effet, ce secteur du littoral dépendait du grand phare principal d'atterrissage du mont Saint-Loup d'Agde. Le projet d'établir sur le mont Saint-Clair un phare d'atterrissage est envisagé dès le début du 19e siècle pour guider les navires vers le port qui devient d'une importance majeure, mais aussi pour tout le littoral lagunaire de l'Hérault. Il faut attendre les années 1899 et 1900 pour que la décision de construire soit effectivement validée. Le phare Saint-Clair va remplacer celui du mont Saint-Loup d'Agde[1] relégué au rang de sémaphore.

Situé à mi-hauteur sur le flanc méridional du mont Saint-Clair, au-dessus du cimetière marin et en arrière du port de pêche et de commerce, il est l'œuvre de l'ingénieur du service des phares et balises Abel Herrmann, supervisé par Pierre-Marie Guibal, tous deux en poste dans l'Hérault. Les bâtiments sont réalisés par les entreprises Massol puis Troglia. Les travaux durent trois ans : la lanterne est montée en avril 1902 et l'allumage du phare a lieu le 23 avril 1903.

La tour d'une hauteur de 23 m culmine à 92,70 m au-dessus du niveau de la mer (hauteur de la focale : 18,90 m). Elle est de type octogonal, isolée, légèrement pyramidale en maçonnerie de pierres de taille, y compris son soubassement, avec chaînes d'angle. L'encorbellement de la plateforme repose sur des consoles assemblées par des arcs supportant une balustrade à dés ajourés formant une galerie rappelant un chemin de ronde. L'épaisseur moyenne des murs est de 0,90 m réalisée par deux rangées de pierres posées en parement intérieur et extérieur. La lanterne est une cage de verre abritant le dispositif d'éclairage : la structure métallique, d'un diamètre de 4 m, est décorée de mufles de lions et de feuilles d'acanthe, couverte d'une coupole en cuivre avec boule et piédouche ; le vitrage cylindrique se développe sur trois niveaux. À côté du phare, plusieurs bâtiments abritent le logement des trois gardiens et des salles techniques, garages, puits, jardin, terrain, le tout entouré d'une clôture à grille sur murette.

Ce phare d'atterrissage de premier ordre possède une lentille de Fresnel à quatre faces de 2 m de hauteur, une des plus importantes de France pour un phare à terre. Elle tourne sur bac à bain de mercure, alimentée à l'origine par le procédé de vapeur pétrole puis, à partir de 1938, par deux moteurs électriques. Son signal est un éclat blanc toutes les 5 secondes.

[YC]

1. *Phares du Languedoc-Roussillon. Éclairer la mer/signaler la terre.* DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2016, p. 52-55.

Sète | Môle Saint-Louis

Feu du môle Saint-Louis

1948

La ville de Sète est créée en 1666 à l'initiative de Colbert. Pierre-Paul Riquet cherche un débouché sur la Méditerranée pour le canal du Midi et Louis XIV a besoin d'établir une rade pour les galères royales et un port d'exportation des produits du Languedoc. Le chevalier de Clerville identifie le cap de Sète comme le site le plus approprié. Les travaux du port commencent par le môle Saint-Louis, avec les premiers enrochements : une jetée de 650 m protège l'entrée du vieux port, ferme le côté sud-ouest du nouveau bassin et un large chenal mène à l'étang de Thau. Une tour fanal ronde, munie de lampes à huile, est élevée dès 1684, rasée en 1690 puis reconstruite. Vers 1720, une nouvelle tour, carrée, de 18 m de haut, est établie dans l'enceinte du fort, remplacée par une autre tour carrée plus haute, en retrait à l'angle de l'ancien corps de garde, dégageant la batterie à l'avant : la construction rustique en gros moellons de pierres de taille traverse les siècles ; elle est restaurée plusieurs fois, surélevée à 25 m. Le phare de 1771 est le premier en France à être équipé avec une haute lanterne vitrée comme un réverbère, abritant une lampe à huile, à réflecteurs en cuivre argenté, par la compagnie Tourville-Sangrain, qui obtient à cette époque la concession de tous les phares.

En 1830, un phare à feu fixe de 25 m de hauteur, portant à 12 milles, est installé à l'extrémité orientale sur le musoir du môle. En 1861, une nouvelle tour est bâtie, sur le modèle de Léonce Reynaud. Cylindrique, haute de 30 m, en pierre de taille de Cassis, surélevée de huit marches sur une vaste esplanade circulaire, de style néo-classique avec un portail à fronton triangulaire, elle est exceptionnelle en France pour un tel feu, dont la puissance est augmentée par une nouvelle lentille de Fresnel.

Cette tour, détruite pendant la guerre le 19 août 1944, est reconstruite à l'identique entre 1946 et 1948, à partir des fondations demeurées intactes jusqu'à la troisième assise. Le feu fonctionne dès 1949. Les auteurs en sont Favier, architecte, Deymie, ingénieur en chef, Molo, ingénieur subdivisionnaire, R. G. de Loubresse, ingénieur d'arrondissement, avec pour entrepreneurs Guinet et Mazza Ricardo. Ce dernier, exploitant des carrières de basalte de Saint-Thibéry, prospecte pour la pierre aux carrières de calcaire de Montalieu en Isère.

Il s'agit aujourd'hui d'un simple feu d'entrée de port[1], circulaire et légèrement tronconique, la tour en pierre de taille mesure 6,50 m de diamètre à sa base et 4,75 m à son sommet à 33,5 m de haut (35,85 m au dessus de la mer, hauteur focale : 29,8 m). Elle comprend une chambre de service et une chambre pour les appareils, surmontées d'une lanterne, desservies par un escalier hélicoïdal de quatre-vingt-quatorze marches avec rampe en ferronnerie de bronze et laiton. La galerie extérieure large d'un mètre est soutenue par un encorbellement. L'ensemble, y compris l'escalier, est en pierre. La porte à l'ouest et le perron de huit marches sont fidèlement copiés sur l'ancien phare néo-classique ; la tour est éclairée par quatorze fenêtres dont dix pour le fût et quatre pour la chambre à lambris de chêne. À l'étage, le plafond est en coupole plate en bois ; la salle de veille présente un plancher à lattes rayonnantes.

[YC]

1. *Phares du Languedoc-Roussillon. Éclairer la mer/signaler la terre*. DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2016, p. 52-55.

Mauguio-Carnon

Villa Fontaine-Passouant

1956
Henri Prouvé (1915-2012) architecte

Cette villa a été construite pour la fille d'André Fontaine (1869-1951) le mécène de Victor et Vincent Prouvé. L'architecte qui en a signé le permis de construire est Henri Prouvé, le sixième des sept enfants du peintre et sculpteur Victor Prouvé. Il dessine pour Thérèse Fontaine (épouse Passouant), amie de sa sœur Marianne Prouvé, une maison en bord de mer, à Carnon, dans le lotissement Grassion-Cibran, dont c'est une des premières maisons[1].

Henri Prouvé a été guidé vers l'architecture tant par son père Victor, sculpteur et peintre de l'École de Nancy (1858-1943), que par son frère aîné Jean, ferronnier et constructeur. Admis à l'École des beaux-arts de Paris en 1934, où il apprend la tradition académique, Henri s'initie en parallèle à l'expérimentation constructive comme dessinateur au sein des Ateliers Jean Prouvé. Ses premières commandes d'architecte (école de verrerie de Croismare, bureaux pour Ferembal à Nancy) sont réalisées avec les Ateliers Jean Prouvé et d'après leurs techniques. Si aucune archive n'atteste la participation de Jean Prouvé, on sait qu'Henri signait bien souvent les permis de construire pour son frère Jean, qui deviendra le designer que l'on sait, et dont l'œuvre est de notoriété internationale. Avec sa structure en béton et ses menuiseries bois d'origine, cette villa n'est pas caractéristique par son aspect extérieur des réalisations de Prouvé. En revanche, son aménagement intérieur comporte des éléments qui rappellent ce qu'on connait dans les intérieurs de ses habitations individuelles : en particulier, une lampe articulée qui se déplie pour un éclairage dedans-dehors, des volets roulants bois pour les fenêtres, de larges panneaux coulissants pour les baies vitrées.

Au rez-de-chaussée, la villa comprend un garage, l'entrée, la cuisine jaune et noir avec placards dans le mur de séparation avec la salle à manger, passe-plat sur toute la largeur et une salle

à manger de plain-pied sur une terrasse carrelée avec motif en ciment et carreaux rouges, côté plage. Cet aménagement évoque le style de Charlotte Perriand avec qui Jean Prouvé collabore.

L'accès au premier étage, face à la porte d'entrée, est fermé par un rideau plastique rouge à soufflets. En haut de l'escalier droit, une chambre à gauche, un grand séjour à droite, qu'une cloison mobile plastique sépare d'une chambre donnant au nord. Un petit couloir dessert wc et salle de douche et donne accès à une troisième chambre au nord. Dans cet espace, une cloison composée de lattes de bois obliques protège l'intimité du coin nuit et a reçu des patères également posées en oblique.

Le toit-terrasse prévu a été masqué dès l'origine par une toiture en tuiles, à la demande de la mairie. Les nombreuses correspondances entre les Passouant, Henri Prouvé, Robert Anxionnat et l'architecte de Montpellier Jean Mourre, chargé du suivi du chantier, montrent que celui-ci a connu de nombreux retards : le certificat de conformité est accordé le 19 avril 1960.

[MF]

1. Archives municipales de Mauguio (1W7) et archives départementales de Meurthe-et-Moselle fonds Henri Prouvé (131J).

Palavas-les-Flots

Villa Arpin

1960-1961
Armand Pellier (1910-1989) architecte

Parmi les cinquante-deux villas construites par Armand Pellier, pour une clientèle soucieuse de modernité, médecins, chefs d'entreprises, etc., la villa – construite pour le docteur Pierre Arpin, médecin à Beaucaire et son épouse Édith –, toujours conservée dans la famille, se distingue par son caractère balnéaire et sa situation privilégiée en front de mer.
Après avoir demandé des plans à Max Bouscaren, architecte à Montpellier, pour construire cette villa de vacances sur la plage, avec un garage à bateaux car il pratiquait la voile, le commanditaire se tourne vers Armand Pellier, dont il avait remarqué les villas construites au Grau-du-Roi, au Boucanet, en 1960.

Le permis, signé « Armand Pellier, statuaire décorateur » est validé le 15 décembre 1960 et le chantier réalisé d'avril à juillet 1961. Pour ce projet extrêmement bien documenté, des perspectives aquarellées sont conservées. Ces esquisses préparatoires illustrent l'attention extrême portée aux aménagements extérieurs lors de la conception de la villa : bassin avec tronc de bois flotté, cheminements dallés, barbecue intégré en retour de façade sur mer, bassin latéral près de l'entrée.
Entre le projet initial et l'état actuel, des modifications sont intervenues : des deux ailes encadrant une vaste terrasse côté mer, seule l'aile orientale a été réalisée, puis en raison d'une emprise au sol trop large, la façade sur la plage a été légèrement tronquée.
Depuis la rue comme depuis la plage, la modernité de la villa est très marquée : un parallélépipède blanc débordant semble posé sur un socle en pierre jaune, son horizontalité est soulignée par le calepinage des moellons en pierre et par le jeu en damier des petites ouvertures carrées des claustras.

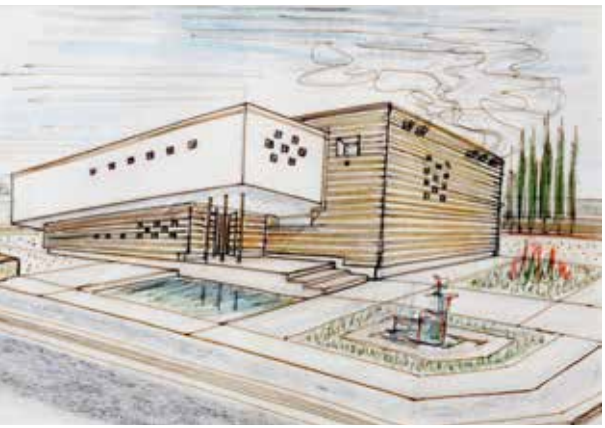

On retrouve dans cette villa les caractéristiques qui permettent de reconnaître sans hésiter une œuvre de Pellier : la pierre de Vers-Pont-du-Gard associée au béton peint en blanc, les descentes de pluie obliques, les jours carrés en claustra, les murets en croûte de pierre, maintenus à faible hauteur pour dégager la vue.

À l'intérieur, l'ambiance est lumineuse et chaleureuse. Par la multiplication des claustras, dans l'entrée pour éclairer le coin sous l'escalier, dans la partie haute du séjour où le vide sur salon permet d'installer un couloir-bibliothèque, la lumière vive du bord de mer est tamisée mais présente. Le « coin du feu », selon la formule à la mode en 1960, réchauffe le séjour et son très haut volume habillé de lambris vernis mélange bois et pierre. L'architecte propose aussi au propriétaire, selon son habitude, le type de décor à placer au mur, ici un paysage maritime, Le fort Brescou d'Agde du célèbre photographe montpelliérain Robert Desprats[1], immense photographie en noir et blanc, comme une fenêtre sur la mer.
Le morceau de bravoure de cette villa est l'escalier : une vis au développé très étudié pour

que la montée soit aussi douce que possible, une implantation dans l'entrée contre le mur en pierre percé de claustras, un vide central qu'aucun garde-corps ne vient fermer, alors que les angles du carré dans lequel il s'inscrit sont laissés vides. Tout donne une légèreté à cette hélice d'une grande pureté.
Le paysage est le ressort de la création d'Armand Pellier. Ouverte sur le rivage méditerranéen, prolongée par une longue plage et abritée des vents, la villa sur le sable, par un effet de perspective, un raccourci saisissant, semble posée directement sur les flots. Le paysage fait tableau. Depuis la terrasse du rez-de-chaussée, elle offre un panorama qui donne aux regards ce que Valéry appelait « l'empire tranquille de l'horizon ».

[MF] et [HP]

1. Robert Desprats était installé 35 Grand-Rue à Montpellier.

Palavas-les-Flots

Chapelle Notre-Dame-de-la-Route

1961
Max Bouscaren (1933-2015) architecte

Dans les années 1960, la ville balnéaire de Palavas dispose d'une église paroissiale au centre de l'agglomération mais l'été, l'afflux des estivants la rend bien trop petite, malgré les huit messes dominicales. Il est donc décidé de construire une chapelle complémentaire, financée par souscription. Le terrain choisi se trouve sur le cordon littoral, entre Palavas et Carnon, côté étang. Le projet de l'abbé Bruniquel[1], dont la conception est originale, est remarquablement repris par le maître d'œuvre Max Bouscaren, architecte installé à Montpellier, qui a beaucoup travaillé à Palavas dans les années 1960. La première pierre est posée en août 1959, la chapelle est bénie le 1er mai 1961. En 2013, rachetée par la ville à l'évêché, elle est transformée en salle de spectacle.

La chapelle, de forme circulaire (20 m de diamètre), est flanquée par un baptistère et un presbytère. Elle est couverte par une grande dalle incurvée reposant sur six piliers en béton armé répartis à l'intérieur. Le baptistère, en forme de cercle partiel, est également couvert d'une toiture arrondie et relevée vers l'arrière, formant contre-courbe. Les murs circulaires sont réalisés en moellons de pierre de Pignan appareillés, tandis que l'entrée est revêtue de claustras de briques.

Sous la toiture, un bandeau qui s'élève de 50 cm à 3,35 m de hauteur, sur 56 m de long, a reçu une impressionnante verrière d'un seul tenant, conçue par Jean Balayn (1923-2013), maître-verrier de Loriol (Drôme), réalisée en verre de Saint-Gobain et ciment armé. Le thème en est le Chemin de Croix en tableaux abstraits, et la Vierge couronnée, protectrice de la route en sujet central. La dalle de verre composée de 139 panneaux de verre plat de 1 m (85 panneaux égaux et 54 panneaux spéciaux) devient mur lumineux. Les couleurs sont denses, pour contrer la luminosité naturelle du bord de mer. L'étude et la réalisation de la verrière a duré un an et coûté 45 000 francs. Le baptistère a reçu lui aussi une verrière dans l'ouverture sous la pointe relevée du toit.
Près de l'entrée, une grande croix en bois de sipo du Gabon de 14 m de haut, réalisée par les constructions navales Pfister d'Aigues-Mortes, s'amincit vers le haut et rappelle le mât d'un bateau. Appuyée sur un montant arrière formant arc-boutant et permettant l'installation d'une cloche, elle se glisse dans l'auvent de l'entrée qui prolonge la toiture ronde. La cloche a été baptisée Marie-Maguelone (1963), pour rappeler l'ancienne cathédrale médiévale.
D'autres éléments décoratifs sont venus enrichir la chapelle : des fonds baptismaux en pierre de Vers-Pont-du-Gard, de forme primitive, intemporelle et gravée de symboles, un cadran solaire (1964), puis placée à l'entrée du parking une stèle dédiée à Notre-Dame de la Route par le sculpteur Frédéric Parizat.

[FM]

1. Paul Bruniquel, *Ces pierres vont parler*. Montpellier : Imprimerie de la Charité, s.d.

La Grande-Motte

Station balnéaire

1967
Jean Balladur (1924-2002) architecte en chef
Labellisée architecture contemporaine remarquable le 19 janvier 2010

Le chantier de La Grande-Motte[1], ville créée *ex nihilo* dans le cadre de la mission Racine, occupe avec fougue et passion l'agence de Jean Balladur et de son associé Jean-Bernard Tostivint pendant trente ans. Ses collaborateurs principaux sur place sont les architectes Paul Gineste et Pierre-Guillaume Dezeuze et le paysagiste Pierre Pillet.

Jean Balladur est frappé par les éléments avec lequel il doit composer : la platitude du paysage, la puissance de la mer et la force du vent. Sur 450 ha de terre et 300 d'étang, il élabore le plan masse et le règlement d'urbanisme, définit les principes d'implantation et les gabarits, établit le vocabulaire formel pour donner à l'ensemble le style souhaité. Chaque promoteur a le choix de son architecte d'opération, mais tout projet doit recevoir le visa de l'architecte en chef.
En 1967, l'étang du Ponant et un port de 17 ha sont creusés. Les deux premières pyramides sont habitées dès juillet 1968.
La Grande-Motte est une ville organisée en espaces distincts : autour du port le quartier du Levant, dense et quadrillé, à l'est le quartier du Ponant autour de l'étang, au nord le secteur des campings et le quartier des villas, à l'ouest séparé par la zone technique portuaire le quartier du Couchant, tout en courbes.
La réussite de La Grande-Motte provient de la symbiose entre le bâti et le végétal. Les immeubles sont insérés dans une végétation qui hiérarchise les espaces et donne à la ville sa cohérence globale. Bénéficiant de la présence du canal du Bas-Rhône, le couvert végétal joue également un rôle climatique : les arbres joints aux pyramides atténuent les effets du vent.
Jean Balladur fait participer la sculpture à la composition urbaine : dès 1966 il demande à de jeunes artistes parisiens Michèle Goalard, Albert Marchais, Joséphine Chevry, des créations de « sculpture à valeur d'usage ».
Édifice symbolique de La Grande-Motte, le Point Zéro est à la fois l'altitude et l'élément de départ du projet urbain à partir duquel Jean Balladur a organisé le plan de la ville. Dès 1967, premier équipement public de la station, il accueille services de plage, commerces, jeux d'enfants, terrasse publique protégée des vents par un mur-sculpture, le *Mur des méditations* de Michèle Goalard. Sa forme qui évoque un poisson est une véritable sculpture de béton brut, dont la partie orientale forme une courbe plissée spectaculaire et l'extrémité vers la mer une vigie pour la surveillance de baignade.
Images de marque de la station, « les silhouettes pyramidales émergent plus naturellement d'un sol plat et l'animent comme une image des collines absentes ». La création d'un décor de résilles de béton placées en avant des façades est une trouvaille visuelle, qui crée un « catalogue de formes inspirées » selon la formule de Claude Prélorenzo, la parabole, la courbe, la sinusoïde, théâtralisent les façades grâce au jeu d'ombre et de lumière qui modèle les espaces des loggias.

Au centre du quartier des Pyramides, la place des Trois Pouvoirs, en référence à celle de Brasilia d'Oscar Niemeyer est entourée de la mairie, de l'église et du centre culturel, dont une des faces, traitée en gradins, transforme la place en lieu de spectacle. L'église Saint-Augustin consacrée en 1976 est composée de trois paraboles qui s'élèvent et s'enlacent, dessinant le clocher et les espaces sacrés, intérieurs et extérieurs.
Immeuble de quinze étages marquant le paysage, la Grande Pyramide, dont la silhouette est une évocation du pic Saint-Loup, est bordée de vingt figures de proue d'Albert Marchais, détachant leur silhouette fantastique au milieu des haies végétales.
À l'opposé du tracé rectiligne du Levant, le quartier du Couchant situé à l'ouest du port, dont Jean Balladur donne le plan masse dès 1973, est irrigué par un réseau de rues en courbes enroulées et inversées. Sa construction s'est échelonnée jusqu'en 1986. Les immeubles appelés « conques de Vénus » et « bonnets d'évêque » s'articulent derrière la promenade piétonne de bord de mer.

La Grande-Motte étonne et séduit, heurte et fascine même les poètes, Joubert[2], Temple, avec ses formes pyramidales inspirées du Mexique, son plan associant des quartiers très fortement identifiables, fondus dans une végétation. Balladur a créé une ville verte dotée d'une architecture festive et ludique, symbole du succès de la mission Racine[3].

[MF]

1. Cf Michèle François, *Jean Balladur et La Grande-Motte. L'architecte d'une ville*, DRAC Occitanie, collection Duo, réimpression 2025.
2. Jean Joubert. *L'homme de sable*. Actes Sud, 2009, Frédéric Jacques Temple. *L'Enclos*. Actes Sud, 2005.
3. Gilles Ragot, *La Grande Motte patrimoine du XX^e siècle*, Somogy, 2016.

Balaruc-les-Bains

Village de vacances Les Rives de Thau

actuellement club Belambra

1967
André Gomis (1926-1971), Borja Huidobro (1936-) architectes
Labellisé architecture contemporaine remarquable le 10 mai 2019

Dans le cadre de la mission Racine, l'aménagement sur le littoral de nouvelles unités touristiques accompagne le développement de stations existantes, comme la station thermale de Balaruc-les-Bains. La réalisation du village de vacances Les Rives de Thau sur le site de la presqu'île de Balaruc est confiée à André Gomis, architecte né à Oran et formé à l'agence du Plan d'Alger à partir de 1958. Il connaît parfaitement l'architecture méditerranéenne qu'il propose comme modèle pour ce village de vacances familles (VVF). La blancheur des murs, l'étagement et l'imbrication des différents volumes, le mélange de toits plats et de voûtains sont autant de rappels de l'architecture méditerranéenne, que Gomis utilise au Maroc pour le VVF de M'diq[1].

Le VVF se situe en surplomb des plages, à l'ouest du village sur une plate-bande étroite le long de l'étang. Le charme du lieu tient beaucoup à l'espacement des bâtiments dans un vaste terrain. Ici la nature domine, le piéton est privilégié et la voiture bannie. Le programme comprend un pavillon central regroupant les services, un amphithéâtre en plein air, un hôtel de 48 chambres et quatre pavillons familiaux. André Gomis place le pavillon central en face de la plage ; jouant sur le dénivelé de la falaise, il l'installe sur deux niveaux : le niveau haut pour l'accueil, le niveau bas vers la plage avec les restaurants, bars, terrasses. Dans le pavillon central, de part et d'autre du cheminement, qui permet de passer du niveau haut au niveau bas de la plage, se trouvent la salle à manger. Elle est remarquable par la hauteur de plafond, les grandes échappées visuelles sur l'étang et les espaces de détente du bar qui jouent sur une double rangée de voûtains pour former de petits espaces intimes aménagés en salons.

Les pavillons de logements sont installés de façon dispersée dans un espace boisé. Disposés en V, articulés autour d'une rotule occupée par un grand escalier à l'air libre pour l'accès aux étages, ils bénéficient d'un accès direct vers l'étang. Desservi par une coursive côté jardin, chaque appartement dispose d'une petite loggia.

L'hôtel est un bâtiment à toit plat, dont les chambres sont disposées comme des cubes posés de biais par rapport à l'axe de la structure,

bénéficiant ainsi de vues vers l'étang. Pour éviter la monotonie de ce long bâtiment en partie sur pilotis et flanqué d'un escalier secondaire hors-œuvre en forme de tourelle ouverte, l'architecte crée des ruptures de rythme : mur aveugle et interruption de la rambarde. Dans les pavillons familiaux, c'est le jeu de la lumière naturelle sur les rambardes côté loggias, hautes ou basses, pleines ou à barreaux, qui donne un caractère graphique aux façades. Près de la plage, un bassin comporte cinq sculptures-douches dues à Philolaos Tloupas[2] évoquant des coquillages ou des nageoires de poisson. Philolaos avait déjà travaillé avec Gomis en 1963 pour la sculpture les châteaux d'eau de Valence (Drôme).
Malgré quelques transformations, l'architecture et la vocation de tourisme social sont respectées.

[FM]

1. Cf. Alma Smoluch, *L'Aventure des VVF*, CMN, Carnets d'architectes, 2017.
2. Philolaos Tloupas (1923-2010) est un sculpteur grec, connu comme le « sculpteur des architectes » pour avoir réalisé, en collaboration avec des architectes et des urbanistes, des œuvres intégrées dans l'architecture et le paysage.

Hérault

Sète

Criée

1969
Jean Le Couteur (1916-2010) architecte
Labellisée architecture contemporaine remarquable le 18 avril 2019

En 1964, la construction d'une nouvelle criée aux poissons est décidée par la chambre de commerce[1] ; la ville, la coopérative des pêcheurs et les mareyeurs la réclament depuis les années 1950. Un premier projet présenté par un ingénieur des Ponts et Chaussées est vivement critiqué : on lui reproche de ne pas prendre en compte l'aspect touristique de la ville. En avril 1965, l'architecte Jean Le Couteur, chargé de l'aménagement de la station voisine du Cap d'Agde, écrit dans un rapport au ministère de la Construction que le projet – un bâtiment rectangulaire fermé – défigurerait ce « quartier qui est un des rares attraits existants du littoral » de Sète. Choisi pour dessiner un nouveau projet, Le Couteur change complètement la configuration et l'esthétique, en utilisant le béton brut. Il crée une forme libre et rationaliste.

La criée aux poissons se trouve au centre-ville, sur le quai de la Consigne, dont la forme triangulaire a obligé l'architecte à travailler une forme oblongue, pour une mise en scène du bâtiment sur le port. Le Couteur crée ici une architecture utilitaire, une halle moderne très ouverte.
Une série de trente poteaux paraboliques hyperboliques (PH) en béton armé couvre le quai de chargement. Chaque poteau porte une surface carrée en forme de cône inversé, dont la juxtaposition forme la toiture. Les poteaux sont creux pour l'écoulement des eaux. La halle ne

comporte que deux espaces fermés : l'administration est logée sur deux étages à l'extrémité du bâtiment, au centre duquel se trouve la salle de la criée. Le reste de l'espace est laissé libre au maximum pour organiser la réception du poisson, la vente, la préparation et le transport.

C'est avant tout un lieu de travail en lien avec son environnement. Les grandes vitres de la salle de vente du poisson offrent des vues sur la mer et le port : symboliquement, il n'y a presque pas de rupture entre les différents temps de la pêche. La salle est disposée en amphithéâtre, dont les gradins accueillent les acheteurs, dominant un tapis roulant où circulent les caissettes de poisson. La modernité s'affiche dans le matériau du bâtiment, mais aussi par l'organisation de la vente. Le prix n'est plus crié mais affiché, grâce à un système de panneaux optiques alors à la pointe du progrès : les données sur les lots mis en vente et leur prix sont visibles par les acheteurs qui interviennent directement en actionnant un interrupteur électrique placé sur leur pupitre.

L'architecte a utilisé le béton brut, matériau simple, animé par les traces des coffrages fortement marquées, dans un bâtiment rationaliste, où le traitement graphique, l'usage de la courbe sont très évocateurs. Le quai de chargement aux redents marqués s'allonge tout le long du bâtiment. La longue ligne du toit est coupée par une grande pointe débordante qui signale la salle de la criée. Sur les côtés, les carrés de la toiture forment une ligne discontinue. L'ensemble, à la fois très simple et très spectaculaire, rappelle la silhouette d'un grand oiseau posé à côté de l'eau. De même, le voile de béton de la salle de la criée, avec ses ailes légèrement recourbées évoque la silhouette d'une raie manta.
D'abord largement ouverte pour permettre les manutentions nécessaires au traitement de la pêche et à la circulation de l'air, la partie basse a perdu sa transparence originelle, par l'adjonction de services nécessaires à son fonctionnement. La structure de Le Couteur est cependant très visible dans les parties hautes. Le traitement en béton brut de décoffrage extrêmement soigné accentue le caractère moderne de cette architecture utilitaire.

La criée de Le Couteur renouvelle fondamentalement le modèle de la criée aux poissons. Olivier Guichard, le ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire, la considère comme « la criée la plus moderne d'Europe » le jour de l'inauguration le 10 mars 1969.

[FM]

1. La criée est cédée en 2008 à l'organisme Ports Sud de France, sous l'autorité du conseil régional.

Agde | Cap d'Agde, port Saint-Martin

Station balnéaire

1969
Jean Le Couteur (1916-2010) architecte en chef
Labellisé architecture contemporaine remarquable le 16 novembre 2010

Le Cap d'Adge est la station nouvelle de l'unité touristique du bassin de Thau que la mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon confie à Jean Le Couteur.

Jean Le Couteur est diplômé de l'École des beaux-arts de Paris en 1944 dans l'atelier Perret. Marqué par les recherches structurelles et formelles de l'après-guerre, il rejoint en 1945 Bernard Zehrfuss, chef du service d'Architecture et d'Urbanisme de Tunisie, pour participer au travail de reconstruction de Bizerte, où il construit, avec l'ingénieur Bernard Laffaille, l'église de Bizerte (1948-1953), variation sur le thème des églises-halles développé par Perret au Raincy. Associé à Paul Herbé de 1949 à 1963, il édifie la basilique du Sacré-Cœur à Alger (1955-1963), la maison de la culture de Reims, l'université de Tananarive et est appelé en 1962 pour faire partie de l'Agence pour l'aménagement du Languedoc-Roussillon (AALR) par Pierre Racine.

Plan d'aménagement de la station du Cap d'Agde dressé en 1967, modifié en 1974 par Jean Le Couteur. Archives départementales de l'Hérault, 1351W334.

Après avoir imaginé un audacieux immeuble « viaduc » couvrant une partie du cordon littoral entre Sète et Agde[1], l'architecte privilégie l'intégration au site du Cap, le respect de l'échelle humaine avec une architecture modeste inspirée des villages languedociens. Navigateur lui-même, Le Couteur est soucieux d'éviter le massacre des littoraux touristiques que venaient de subir les côtes d'Espagne et de Sardaigne.

La station du Cap d'Agde, prévue pour une capacité de 60 000 lits, est située à 4 km au sud-est de la ville d'Agde, dont elle constitue un quartier vraiment distinct. À partir de la configuration topographique intéressante du Cap d'Agde, avec l'émergence naturelle des monts Saint-Loup et Saint-Clair et de la colline Saint-Martin ouverte en amphithéâtre vers la mer, l'architecture souligne l'échelle humaine de la station avec ses ruelles et ses places.

Le plan de masse se déroule en demi-cercles concentriques autour du port en suivant le relief du terrain jusqu'au mont Saint-Loup. Une zone d'habitat collectif entoure le port, conçue avec la volonté de retrouver l'échelle des villages méditerranéens, avec des rues piétonnes débouchant sur des placettes fermées, les

rez-de-chaussée des immeubles étant réservés aux commerces. Une zone de maisons individuelles est répartie sur les pentes boisées, tandis que campings et villages de vacances sont implantés à proximité des plages.
« Dans le fond, le mont Saint-Loup domine le paysage dans un cadre de collines. Le site se présente comme un amphithéâtre, Jean Le Couteur le traite en urbaniste[2] », il propose à l'origine des maisons sans toit, en terrasse comme en Algérie, mais les toits en tuiles sont finalement préférées par les élus. Le Couteur a été attaqué comme passéiste avec ses « réminiscences régionalistes » par Pierre Vago dans la revue *L'Architecture d'aujourd'hui*.
Pour le quartier primitif du port Saint-Martin, une attention particulière est portée à l'espace public traité avec soin dans une succession de rues étroites, de quais aux sols en basalte et terre cuite et de places dallées dessinées comme des vitraux par Henri Martin-Granel (1914-2008), ornées de fontaines. Caractéristiques de toutes les stations de la mission Racine, les espaces verts, créés par les paysagistes de la société du Bas-Rhône (BRL[3]) sont variés : parcs publics, cheminements piétonniers, parkings, bordures de voirie. Dans l'ensemble, la modestie et la discrétion caractérisent le style imprimé par Le Couteur, même si son plan initial a été altéré après 1982, lorsque la mission est dissoute.

[MF]

1. Thierry Lochard. « Les stations balnéaires du Languedoc-Roussillon ». *Études héraultaises*, n° 46, 2016, p. 65-72.
2. Pierre Racine. *Mission impossible ? L'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon*. Ed. Midi Libre,1980.
3. BRL : Compagnie nationale d'aménagement de la région du Bas-Rhône et du Languedoc.

Sète

Musée Paul-Valéry

1970
Guy Guillaume (1924-1980) architecte
Labellisé architecture contemporaine remarquable le 18 avril 2019

Jusqu'en 1970, le musée municipal de Sète se situe en centre-ville, sur l'avenue Victor-Hugo face à la gare. Le développement de la ville vers le mont Saint-Clair « sur la grande traversée touristique de la ville, du port à la corniche » incita à construire un nouveau musée face à la mer, au-dessus du cimetière marin, projet suivi par Gabriel Couderc (1905-1994), conservateur du musée et peintre lui-même. Le maire communiste Pierre Arraut fait appel à l'architecte Guy Guillaume sans concours, le lien s'étant sans doute fait par une communauté de vues idéologique et politique. Formé à l'École des beaux-arts de Paris et installé à Montpellier en 1955, cet architecte construit de nombreux logements HLM, notamment à La Paillade.
La pose de la première pierre se déroule le 16 septembre 1967, le musée est inauguré le 26 novembre 1970[1].

Le terrain choisi, entre le cimetière marin et une ancienne carrière, domine la mer de 30 m, face au sud-est. Le programme est de concevoir un bâtiment moderne et adaptable. Le musée étant municipal, des salles sont prévues pour l'histoire locale : archéologie, histoire de Sète et du canal du Midi, joutes nautiques ; il doit également abriter une salle dédiée à Paul Valéry.
Sur ce terrain long et étroit, bordé au nord par une falaise, Guy Guillaume installe le musée à peu près au centre de la parcelle, en laissant de l'espace devant pour un parking et une circulation à l'arrière pour accéder aux réserves et aux pièces techniques. Il dessine quatre volumes très simples : au nord-est, sur pilotis, un rectangle bas destiné à la salle Paul Valéry, puis le grand volume du musée lui-même, flanqué sur le coin ouest de deux petits cubes abritant logements et bureau du conservateur. L'imbrication des locaux est conçue de manière à favoriser un circuit de visite et laisser aux salles spécialisées la possibilité de fonctionner séparément. Une frise sculptée de l'artiste sétois François Sergio (1924-2017), conçue comme un hommage à Paul Valéry, orne l'acrotère de la façade principale.
Le volume principal est un immense hall avec mezzanine de 50 m x 15 m. Au rez-de-chaussée, une réserve, des bureaux du conservateur et une salle de recherche et d'étude ; au premier étage, un salon de repos avec vue panoramique sur l'ensemble du musée. À l'est du hall et accessible par un escalier droit, la salle dédiée à Paul Valéry se situe à part du circuit du musée. L'architecte avait prévu un hall ouvert à l'arrière du bâtiment, pour présenter les collections archéologiques, pouvant être liées au jardin méditerranéen dessiné par l'architecte et planté d'espèces locales. Ce jardin est considéré comme un des espaces du musée.

Le parti général de construction permet le maximum d'éclairement, ainsi que les possibilités mécaniques de filtrage de la lumière solaire, tout en ménageant la vue panoramique sur la Méditerranée. Les façades sont toutes différentes, pour marquer les fonctions des salles : fenêtres en bandeau entre deux larges bandeaux de béton blanc pour la salle Paul Valéry, qui limite l'ensoleillement pour la présentation de pièces fragiles, mais qui ménage pour le visiteur de nombreuses vues sur la mer et le soleil qui ont inspiré le poète[2]. Le grand hall, surmonté d'une loggia sur toute sa longueur, est entièrement vitré pour éclairer les deux étages et laisser entrer la lumière à profusion ; cependant, la partie haute est occultée par un dispositif paralume de lames d'aluminium mobiles. Sur la façade arrière, les pans de murs obliques ménagent des baies sur toute la hauteur, permettant un éclairage indirect. Ce dispositif est d'ailleurs repris dans l'agrandissement réalisé

en 1987 par le cabinet sétois Aquillière, Charrière et Parpaillon, qui crée un arrondi au nord, en dessinant des pans ouverts, très proches de ceux conçus par Guillaume.
Bénéficiant d'une situation et d'une vue exceptionnelles, d'une architecture et d'expositions remarquables, le musée Paul Valéry est un des lieux culturels majeurs de la ville.

[FM]

1. Cf. Le label *« Architecture contemporaine remarquable » dans le Gard et l'Hérault*. DRAC Occitanie, collection Duo, 2020, p.70-71.
2. « La mer, la mer toujours recommencée ! Ô récompense après une pensée », *Le Cimetière marin*, Paul Valéry, 1920.

Agde | Cap d'Agde

Résidence Port Ambonne

1971
François Lopez (1934-), François Coste (1935-) architectes
Labellisée architecture contemporaine remarquable le 18 avril 2019

Sur le site isolé de Port Ambonne, est installé dès 1956 un important village naturiste. Pour répondre aux ambitions de la nouvelle station du Cap d'Agde créée par la mission Racine, qui préconise des structures d'accueil pour 6 000 à 7 000 personnes, les propriétaires Paul et René Oltra font appel à l'architecte François Lopez, membre de l'Agence pour l'aménagement du Languedoc-Roussillon (AALR) pour dessiner la résidence Port Ambonne en 1971.

Il s'agit de bâtir, pour un milieu social clos, un espace essentiellement piétonnier avec 2 000 places de parking à l'extérieur et de créer un microclimat permettant d'allonger la saison du printemps à l'automne. Le projet ne remporte pas l'adhésion de l'architecte en chef du Cap d'Agde, Jean Le Couteur (1916-2010), et le permis de construire n'est accordé que difficilement en cours de travaux. Cependant cette réalisation a immédiatement fait l'objet de nombreuses publications élogieuses dans les revues nationales[1].

L'édifice en arc de cercle isole la communauté de l'extérieur mais ouvre sur un port. Formant un amphithéâtre, les cent cinquante cellules de logements de deux ou trois pièces, disposées sur trois niveaux, dominent une dalle aménagée en jardin suspendu, surplombant le patio du centre commercial dont le cœur est occupé par la piscine collective et ses plages. Sous la dalle se développe une galerie ouvrant sur quarante boutiques, qui constitue un pôle d'animation.
L'architecte explique la conception de son œuvre : « Trois mouvements définissent la composition : le geste sur le port c'est-à-dire un ensemble commercial ouvert sur l'extérieur. Le sanctuaire : il est dans la nature du fait naturiste d'imposer, par un retranchement du monde, une vie sociale en milieu clos, close aux intrusions comme aux regards ; il est dans la nature même du littoral languedocien d'imposer par un rempart au vent une vie végétale en jardin clos, clos au "magistrau" comme au "marin" ; le respect de ces deux paramètres impose une composition résolument introvertie sur le milieu intérieur [...]. Les terrasses aux retraits successifs ménagent un dernier enclos définissant un volume qui présente au monde extérieur le rempart d'encorbellements érigés sur le soubassement de basalte de l'amphithéâtre ouvert sur l'horizon marin, domaine des embruns et du soleil, dunes, plages [...]. ».
Le profil des refends à 45° dans l'amphithéâtre assure ensoleillement et protection de l'intimité.

À l'arrière, les coursives en encorbellement reçoivent des éléments de protection dont la moitié inférieure, ouvrant vers le bas, apportent vue et lumière. De nombreux escaliers multiplient les circulations et ménagent des vues depuis les coursives vers l'intérieur. La portion sud de l'amphithéâtre, en retrait, referme la structure et comprend le restaurant panoramique qui surplombe la piscine (transformé en logements). Les appartements étant exclusivement des résidences de vacances, les surfaces pratiques (cuisine, sanitaires, rangements) sont réduites au profit de l'espace séjour, prolongé par une loggia puis une terrasse surmontée d'une pergola.
L'ensemble du site impressionne par son ampleur. La forme de roue dentée introduit la notion d'architecture dynamique, solaire comme susceptible de tourner en fonction du soleil. Elle donne aussi l'impression d'une gigantesque machine, une « machine à habiter », ici une machine collective, dont les appartements sont appelés « cellules ».

[FM]

1. *L'Architecture française*, n° 349-350, 1971, p. 37 et n° 373-374, spécial loisirs, 1973, p. 72, *Techniques et Architecture*, octobre 1971, n° spécial équipements touristiques, p. 92-93, *Architecture d'aujourd'hui*, n° 162, 1972, p. 23-27, *Architecture dans le golfe du Lion et le comtat*, n° 13, 1972, p. 157-167, *La construction moderne*, n°16, 1978, p. 25.

Aude

Gruissan

Chalets

1948

Le quartier des Chalets présente une forme de vie balnéaire héritée de pratiques locales[1]. Il fut dans un premier temps le seul secteur à vocation balnéaire du Narbonnais fréquenté par une population locale : à partir de 1869, celle-ci afflue dans des baraques installées pour les bains de mer, sortes de cabanes de pêcheurs surélevées sur pilotis pour les protéger des coups de mer et implantés de façon désordonnée.
Rasés par les Allemands sous l'Occupation, les chalets, implantés sur le domaine public, sont reconstruits en 1948 grâce aux dommages de guerre selon un plan d'ensemble de l'urbaniste Raymond Coquerel. En 1956, l'électrification donne une impulsion constructive et dès 1960 six rangées sont construites.

À la différence du lotissement d'avant-guerre dont les rangées étaient plus irrégulières et parallèles à la mer, les chalets sont alors organisés en dix rangées comprenant trois îlots carrés et un îlot triangulaire, construits d'une centaine de chalets.
Disposés sur un principe d'alignement, de répétition régulière, ils sont placés en quinconce privilégiant les vues d'une face au moins vers la mer. Pour respecter une forme urbaine fixe avec un rapport à l'espace public et des gabarits, le lotissement impose un étage sur pilotis et un volume parallélépipédique libre au rez-de-chaussée, non construit. Il s'agit d'habitat privé sur un parcellaire public : c'est l'unité du sol public filant dans l'ensemble du quartier qui lui donne son originalité et sa spécificité. Le marquage de domaine privé n'existe pas, les transparences étant assurées par les pilotis et le traitement des escaliers.

Les chalets présentent une architecture de cabane, où l'art du bricolage domine, « le chic du précaire », durable dirait Jacques Durand[2] –, avec des volumes simples, une toiture à deux versants, des pilotis sur le sol en terre naturelle, une ossature en bois avec un remplissage en lames de bois peint, des menuiseries de balcon en bois, transparentes. Les rez-de-chaussée, devenus constructibles, sont aménagés, le ciment remplace le bois, ce qui transforme quelque peu ce type d'habitat.
De nouvelles règles d'urbanisme sanctuarisent les pilotis, et l'attachement patrimonial de ses

occupants sauve ce lieu où règne encore « l'esprit des chalets ». Aujourd'hui on ne compte pas moins de 1 330 chalets : une 11e rangée de chalets a même été créée à l'initiative de la commune fin 2010.

[MF]

1. Alain Saussol, « Un siècle de mutations sur le littoral languedocien : le cas de Gruissan (1860-1990) », in : Jean Rieucau et Gérard Cholvy, *Le Languedoc, le Roussillon et la mer, des origines à la fin du 20e siècle, 1960-1990*, tome 2, 1992, L'Harmattan, p. 59-71 et Étude de ZPPAUP par Urbane (Cathy Roy), 2010. Christian Jacquelin, « La vie de chaletain à Gruissan », *Les Carnets du Parc*, n° 6, 2015.
2. Christian Jacquelin, Michel Descossy, *Cabanes et cabaniers*, Equinoxe, 2008, préface de Jacques Durand.

Aude

Leucate

Phare du cap Leucate

1951
Henri Gibert (1895-1951) architecte

Placé sur le sommet de la falaise du cap Leucate[1], dans le parc naturel régional de la Narbonnaise, le phare bénéficie d'un emplacement exceptionnel en bordure de falaise sur un sentier de randonnée très fréquenté.

Point lumineux entre Sète et le cap Béar, destiné à remplacer le feu de Port-la-Nouvelle, près de Narbonne, sa construction prévue dès 1889 ne se réalise qu'après la destruction du feu de la jetée de La Nouvelle par les Allemands. Le 26 avril 1946, la commune de Leucate cède à l'État un terrain sur le plateau du cap. Le programme est établi par le service central des Phares et Balises. Comme tous les phares de la Reconstruction, il est conçu par un architecte auquel l'ingénieur des phares demande de construire « en moellons ordinaires sans dépense proprement architecturales importantes ». L'architecte choisi est Henri Gibert de Narbonne associé à Georges Legendre. Il a construit les caves coopératives de Luc-sur-Orbieu (1933), Argeliers (1933), Narbonne (1935),

Montredon (1939), Cuxac (1936), Gruissan (1947), des demeures privées, le monument aux morts de Fabrezan (1927) et le monument commémoratif au docteur Ferroul à Narbonne en 1933.
Le projet initial est daté du 26 juillet 1848. Le plan focal devant être à 66 m au-dessus du niveau de la mer, une surélévation de la tour de 5 m est prévue sur le projet du 4 février 1949. La construction débute en 1949. La pose de la lanterne a lieu en février 1951, le phare est mis en service la même année.

Composé d'une tour et de bâtiments annexes, ce phare offre une masse assez compacte destinée à résister au vent violent qui sévit 300 jours par an. La tour pyramidale haute de 19,40 m est construite en moellons avec chaînes d'angle en pierres de taille de Lapalme. À l'intérieur se trouve un escalier en vis en béton, à marches préfabriquées en ciment armé. C'est le noyau de l'escalier qui porte la plateforme sur laquelle est posée la lanterne. Des consoles en pierre de taille supportent une rambarde métallique. Au pied de la tour, un bureau hexagonal est placé en façade. La porte d'entrée et les fenêtres sont au sud. La tour est insérée dans les bâtiments couverts de charpentes en béton comprenant salle des machines, salle d'accumulateurs, magasin. Le logement du gardien prévu pour cinq personnes est pourvu d'un impluvium et d'un réservoir, car en 1950, il n'y a pas l'eau à l'emplacement choisi pour le phare. Une attention particulière est portée à placer les bâtiments de façon à créer des espaces protégés du vent pour le confort du gardien. On prévoit aussi buanderie, bûcher, cellier et poulailler. L'ensemble, très homogène, est caractéristique de l'architecture des années 1950.

Propriété de l'État, ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, DIRM Méditerranée, ce phare

a une portée 20 milles, il possède une lanterne métallique rouge et une optique Sautter-Harlé à vitrage cylindrique, tournante, de deux éclats réguliers blancs toutes les 10 secondes, à deux panneaux en forme de V, focale 0,25 m.

[MF]

1. *Phares du Languedoc-Roussillon. Éclairer la mer/signaler la terre.* DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2016.

Leucate et Le Barcarès | Port Leucate, Port Barcarès

Station balnéaire Leucate-Barcarès

1968
Georges Candilis (1913-1995) architecte en chef
Labellisée architecture contemporaine remarquable le 16 novembre 2010

Implanté sur deux départements et deux communes, le territoire choisi avec passion par Candilis pour sa double orientation sur les étangs et sur la mer, recèle d'emblée des difficultés auxquelles est confronté l'architecte en chef. Allongée sur une langue de terre de 10 km de long avec 22 km de périmètre côtier, la double station doit accueillir 100 000 lits.

Les objectifs de Candilis, pour cette immense station, sont « le plus grand nombre », les jeunes, les activités nautiques. « Toutes les constructions de la double station doivent être réalisées de la façon la plus simple et la plus économique. » Candilis prévoit 25 % d'immeubles collectifs, 25 % d'hôtels, motels ou même *nautels* accessibles en bateau, 25 % de campings. Le reste est dévolu aux équipements nautiques : ports, marinas, canaux et aux équipements de loisirs.
Il prévoit de superposer au réseau routier un canal reliant des bassins indépendants de la mer et de l'étang : un boulevard nautique ouvrant sur de petits canaux desservirait les marinas. Ce réseau de canaux fait l'originalité du projet, mais la création d'une double voie express en hauteur barrant la vue sur l'étang (avec des ponts réclamés par les pécheurs

professionnels locaux) fut imposée par Roger Vian, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, attaché au bureau d'études de la mission Racine et défigure le projet initial. Le plan masse de Candilis, proposant des implantations dispersées, est d'emblée très controversé et modifié jusqu'à dénaturation[1]. Il prévoyait un centre commercial linéaire créant un cheminement piétonnier de l'étang à la mer. En 1976, les promoteurs irrités par ses positions et les ventes insuffisantes, Candilis est dépossédé du projet.
Il a néanmoins imposé son style avec les maisons à patio, le mieux adaptées au mode de vie méditerranéen et du plus grand nombre, comme au village grec ou dans les nombreux villages de vacances des deux stations. L'influence grecque, celle de Le Corbusier et de l'architecture traditionnelle du Maroc sont patentes.
Fantaisie et dépaysement sont assurés par un drugstore sur la plage de Port Leucate, le Kyklos et par le paquebot Lydia implanté à Port Barcarès.
À Port Barcarès, Candilis développe l'idée innovante de l'art pour tous avec un musée des Sables inauguré en juillet 1969, composé d'œuvres monumentales disposées en plein air sur la promenade de bord de mer, mais la grande ambition esthétique de Candilis pour cette station reste un objectif raté : les opérations immobilières sont dispersées et la prolifération des lotissements de villas néo méditerranéennes engendre une certaine monotonie.
À Port Leucate à partir de 1977, l'urbaniste Michel Duplay impose un nouveau vocabulaire architectural : des éléments de décor de type vénitien apparaissent (arcades, encorbellements, pergolas, portiques…) jugées plus fidèles à l'architecture traditionnelle.

[MF]

1. Cf Jean-François Pinchon, *La ville de loisirs du plus grand nombre, les unités touristiques du littoral du Languedoc-Roussillon (1963-1982), aménagement du territoire, urbanisme, architecture et patrimoine*, thèse d'habilitation à diriger des recherches (HDR) soutenue en novembre 2001 à l'université Paris IV-Sorbonne.

Port Leucate, Les Carrats par Candilis

Port Barcarès, résidence Les Miramars par Candilis

Leucate | Port Leucate

Le Kyklos

1969
Paul Gardia (1920-1969), Maurice Zavagno (1927-2015) architectes

Appelé « Centre attractif » sur le permis de construire et dénommé « Le drugstore de la mer » par *Paris Match* en 1971, le Kyklos, dont le nom grec est la marque de l'architecte en chef de la station Georges Candilis, est un complexe de restaurants, bars, night-club et magasins dans la première zone aménagée de la station Leucate-Barcarès, au sud du VVF des Carrats. Le projet est confié aux architectes toulousains Paul Gardia et Maurice Zavagno, dont l'agence est active de 1956 à 1969.
« Kyklos » évoque le cercle en grec. Situé en front de mer, au milieu de la plage de la station, ce vaste ensemble combine des formes cylindriques, étageant des terrasses belvédères. Elles étaient accessibles aux consommateurs du bar « Les Danaïdes », des restaurants « Aphrodite », ou le « Sirios », selon le goût en vogue alors pour tout ce qui est grec ou italien, le *night-club* qui porte le nom de « Minotaure » se développe autour d'un aquarium géant, et une piste de karting est installée sur la terrasse supérieure. Le Kyklos répond à l'engouement initié par Publicis pour ce type d'équipement de loisirs destiné à la classe moyenne.
Le dessin très organique du bâtiment aménage à profusion des terrasses qui débordent pour intégrer des espaces publics, dans un esprit méditerranéen de terrasses ouvertes ou plus secrètes, dont les articulations sont complexes.

Le Kyklos contraste fortement avec la logique régulière et orthogonale des bâtiments résidentiels prévus par Candilis tout autour. On y retrouve néanmoins les effets d'alvéoles, les jeux d'ombres et de lumières si caractéristiques de l'architecture méditerranéenne. Le traitement des murs en crépi blanc très épais est caractéristique de la mode à cette période.
Le traitement différent de cet équipement commercial, voulu par Candilis comme le point fort de la station côté plage, répond aux consignes de la mission Racine : que chaque station soit différente grâce à une architecture ludique et surprenante, pour créer un esprit de vacances. Représentatif de l'esthétique du début des années 1970, le Kyklos présente une architecture presque sculpturale. Zavagno et Gardia ont travaillé pour les logotypes avec le plasticien Jacques Tissinier originaire de l'Aude, qui a réalisé pour la station de Barcarès des abribus coupe-vent en acier émaillé ou les Chevaliers cathares de l'aire d'autoroute des Deux-Mers.

Toutes les cartes postales éditées à l'ouverture de l'unité touristique Leucate-Barcarès affichent comme éléments d'attraction le ski nautique, le téléski nautique, le Lydia et le Kyklos, dont les terrasses surplombant la plage sont de toutes les vues.
À l'abandon depuis des décennies, le Kyklos appartient à 13 copropriétaires, ce qui explique que les projets de réhabilitation souhaités par la commune et les habitants rencontrent des difficultés à voir le jour depuis 2018, date de l'arrêté de péril qui a marqué la fermeture du lieu, dont l'avenir est incertain malgré une mobilisation des ayants-droit et de la population.

[MF]

Cartes postales © J.-C. Meauxsoonne, coll. part.

Gruissan

Hôtel de ville

1969
Raymond Gleize (1913-1992), Édouard Hartané (1910-2003), Yves Poussines architectes
Labellisation en cours

Lors de l'aménagement du littoral par la mission Racine, la municipalité de Gruissan profite de l'opération touristique de la station pour construire une mairie-salle des fêtes afin de remplacer les anciens locaux qui n'étaient plus adaptés.
S'appuyant sur l'engagement de l'État qui affirmait que « La mission aide financièrement la commune à réaliser l'équipement de l'ancien village », Gruissan peut bénéficier de nouveaux équipements financés par la mission, ainsi que du reboisement du massif de La Clape.

La construction[1] est réalisée sur un terrain municipal situé au centre de l'agglomération, en bordure d'une place publique, à l'angle de deux rues et mitoyen sur le quatrième côté. Gruissan étant un site classé, le projet a été conçu pour que son architecture s'harmonise avec les constructions avoisinantes. Les habitations qui entourent le terrain sont de dimensions modestes, avec des murs enduits au mortier de chaux et couvertes de toitures en tuiles canal. La nouvelle structure est donc prévue avec un enduit et une toiture de la même couleur que les constructions anciennes pour faciliter son intégration dans le bâti historique. La façade est animée par des baies projetées en avant du mur enduit à pierres vues, dont les encadrements carrés ou verticaux en béton lisse dessinent comme des coffres vitrés.

Le projet de novembre 1968 comporte deux volumes, reliés par une partie plus basse couverte d'une toiture-terrasse. Chacune de ces parties abrite une fonction bien déterminée, service administratif vers la place, salle des fêtes à l'opposé. Le hall d'accueil avec la réception, les bureaux du maire et du secrétariat sont placés dans la partie basse. Le rez-de-chaussée est directement accessible depuis la place et deux rues, par un jeu de galeries couvertes qui conduisent au hall d'entrée. Le premier étage abrite les services municipaux et une vaste salle est traitée comme une salle polyvalente, servant de salle du conseil municipal et de salle des mariages.

L'ambiance du hall d'accueil témoigne de la modernité du parti : un vaste escalier en béton brut de décoffrage habite l'espace, menant à une galerie qui se déploie en retour sur le mur est ; le parapet avec son béton banché est très marquant et un puits de lumière éclaire l'escalier.

Béton brut, murs peints en blanc et percements variés traités comme des baies médiévales avec des embrasures profondes et obliques, ornées de vitraux abstraits très colorés font entrer l'architecture contemporaine au sein du vieux village.

[MF]

1. *Architecture dans le golfe du Lion et le comtat*, n° 4, sept. 1969, p. 119-123.

Leucate

Village de vacances Les Carrats

actuellement résidence Nemea Les Carrats

1970
Georges Candilis (1913-1995) architecte
Inscrit au titre des Monuments historiques le 23 juillet 2014

Moins appréciée car moins *vintage* que l'architecture de La Grande-Motte, celle de Port Leucate est exactement contemporaine. Au sein de cette station balnéaire conçue par Georges Candilis, le remarquable village de vacances Les Carrats a été labellisé Patrimoine du 20e siècle en 2010. À la suite de sa fermeture par son propriétaire, la fédération des Caisses d'allocations familiales du Languedoc-Roussillon à l'automne 2013, il a été inscrit au titre des Monuments historiques en 2014[1]. Racheté par le gestionnaire de résidences de tourisme Nemea, il a réouvert en 2020 sous le nom de résidence Nemea Les Carrats.

Georges Candilis est l'architecte du logement social par excellence. Après avoir travaillé chez Le Corbusier, construit en Afrique du Nord, il remporte, associé à Josic et Woods, le concours Million du logement économique, construit la cité Emmaüs à Bobigny, avant de se voir confier l'agrandissement de la ville de Bagnols-sur-Cèze (Gard). Puis, alors que le chantier de la ZUP du Mirail à Toulouse est en route, il est appelé par la mission Racine pour diriger l'équipe d'architectes des six unités touristiques à créer sur le littoral languedocien. La station Leucate-Barcarès, avec sa double ouverture sur la mer et l'étang, offre de multiples possibilités pour les sports nautiques et de plaisance. 25 % de l'habitat doivent être consacrés à l'hébergement social, campings et villages de vacances. Le Comité interdépartemental du logement de l'Aude (CIL) et la Caisse d'allocations familiales (CAF) de l'Aude se partagent l'emplacement d'un des villages vacances familles (VVF). La construction se déroule en 1968-1969 pour un montant de 4 000 000 francs, et l'inauguration a lieu le 27 juin 1970 avec 1 170 lits offerts.

Le village de vacances occupe 4,5 ha en bord de plage. Il est composé de bungalows très bas, de petits collectifs à un ou deux étages et d'un important équipement de services comprenant cuisine, restaurant, crèche, salle des fêtes, salles de jeux, bibliothèque et bar. Construit en éléments préfabriqués en béton, sous forme de cubes carrés assemblés, couverts de toits-terrasses et distribués autour d'un patio, il ne présente aucun élément de décor excepté l'acrotère marqué par une ligne en creux.
Le concept de la « maison abri » ou maison patio est adapté au climat méditerranéen et au mode de vie de loisirs ; le plan tient compte d'un mode d'existence estival résolument orienté vers l'extérieur, les chambres sont des cabines (comme dans la villa 1027 d'Eileen Gray à Roquebrune-Cap-Martin et la maison Dollander au Lavandou par Jean Prouvé). Dans cet habitat de vacances simplifié, les surfaces réduites sont également voulues pour permettre à la femme de se dégager de la vie ménagère. Attachant une grande importance aux espaces extérieurs publics, l'architecte procède par assemblages. Un système de quinconce et un jeu d'emboîtage complexe des volumes forment des espaces publics et privés s'articulant entre eux, chaque élément portant de l'ombre à l'autre et créant un espace de qualité.

L'ancien VVF Les Carrats représente une époque, une politique sociale tournée vers les classes populaires, il témoigne d'un épisode de l'histoire du 20e siècle en France, les Trente Glorieuses.

[MF]

1. Christiane Amiel, Michèle François, Renaud Barrès, *Le village des Carrats à Port Leucate : une utopie sociale et architecturale*, parc naturel régional de la Narbonnaise, Les Carnets du Parc, n° 17, 2016.

Aude

Gruissan

Vigie de la Clape

1972
Charles Bourély (1931-2020), Pierre Tarbouriech (1934-), Christiane Tarbouriech (1939-) architectes

À 200 m au-dessus du niveau de la mer, dans la partie orientale du massif forestier de la Clape, s'élève une tour en verre et béton, dont la construction a été demandée par l'Office national des forêts (ONF) pour abriter les agents chargés de la surveillance et de la défense contre l'incendie du massif de la Clape[1].

La forêt communale de Gruissan bénéficie des financements de la mission Racine pour le reboisement du massif de La Clape et sa protection. Le poste de vigie de Gruissan devait être relié par une liaison optique aux postes de Fontfroide et du Pech de Labade.

Cet édifice quoique modeste, a été conçu par les architectes carcassonnais dans un souci esthétique visible au regard des autres vigies du service. Situé dans un site naturel protégé, son architecture simple a été choisie « sans concession à un quelconque régionalisme que l'environnement immédiat et les nécessités fonctionnelles n'auraient pas justifié[2] ».

La nécessité de balayer le pied de la falaise et de s'ancrer sur un rocher étroit conditionne le parti architectural : un triangle posé sur un cercle crée un important porte-à-faux triangulaire. L'étage d'observation est entièrement vitré par de hautes baies posées en biais, tandis que le rez-de-chaussée circulaire, qui abrite un lit pour les veilles, est très fermé, un escalier en colimaçon permet l'accès à l'étage.

La vigie a été réalisée par l'entreprise locale de gros œuvre Chordi, de Lézignan (Aude). Elle est actuellement sans usage mais offre un point de vue sublime aux randonneurs de la Clape.

[MF]

1. *Architecture dans le golfe du Lion et le comtat*, n° 15, sept. 1973, p. 127.
2. L'agence Tarbouriech est également l'auteure du gymnase des Serres à Carcassonne, édifice en béton brut remarquablement intégré dans la bastide.

Gruissan

Station balnéaire

1974-1980
Raymond Gleize (1913-1992), Édouard Hartané (1910-2003) architectes en chef
Labellisée architecture contemporaine remarquable le 16 novembre 2010

En 1964, la revue *L'Architecture d'aujourd'hui* donne à l'équipe de l'Agence d'urbanisme du Languedoc-Roussillon, composée des architectes Candilis, Balladur, Castella, Le Couteur, Gleize, Hartané, Lafitte, Lods et Mauret, neuf pages pour développer leur projet, qui avait effrayé le public dans la présentation qu'en avait fait *Paris-Match* le 1er août 1964, sous le titre « Voici la Floride de demain : le Languedoc » avec une illustration de Tanguy de Rémur symbolisant Gruissan particulièrement extravagante. Les architectes en chef de cette station sont Raymond Gleize, grand Prix de Rome en 1944, architecte conseil de la Construction de 1950 à 1975 pour l'Aude et les Pyrénées-Orientales et Édouard Hartané.

Le chantier de cette station est plus tardif que ceux de La Grande-Motte ou de Leucate-Barcarès, il débute réellement en 1974. Après une première maquette présentant des gabarits et modénatures proches des pyramides grand-mottoises qui s'intégraient difficilement dans le site, les architectes produisent finalement un projet à l'échelle du paysage, évitant gigantisme et masses écrasantes[1].

Située au sud de Narbonne, au pied du massif de la Clape, la station nouvelle de Gruissan est conçue avec les objectifs spécifiques : le respect du caractère du site naturel « qu'il importe de motiver et même d'exalter », la « volonté de réaliser une ville balnéaire horizontale, lovée dans le paysage », la nécessité de développer le centre d'intérêt principal de la station à proximité du village de Gruissan. Bien sûr, comme pour toutes les stations créées par la mission, l'implantation prend en compte la puissance des vents dominants nord-ouest soufflant ici deux cent dix jours par an.

Outre l'aménagement d'un vaste plan d'eau à partir des étangs du Grazel, de Mateille et de Gruissan, la répartition de l'habitat se fait en deux zones distinctes : une zone résidentielle permanente située sur les versants sud et sud-est du massif rocheux, à l'abri des vents dominants, donnant lieu à la création de villages organisés et une zone d'habitation balnéaire semi-permanente, groupant les éléments d'animation établis au pourtour du port de plaisance.

Les toitures, en voûtains de béton précontraint ou en terrasses au droit des circulations, définissent le type architectural de l'ensemble de la zone centrale, où chaque appartement dispose d'une loggia en porte-à-faux sur le rez-de-chaussée. Des séries de décrochements animent les façades. Les voûtains, inspirés de la fondation Maeght de Juan Luis Sert en 1964 à Saint-Paul-de-Vence, sont présents aussi au palais des congrès du Cap d'Agde de Jean Le Couteur et sur des projets non réalisés de Candilis pour les villages de vacances de Leucate-Barcarès.

La capitainerie conçue en juillet 1979 est installée au centre de gravité des installations portuaires, pour « faire figure d'élément noble » de l'ensemble, avec une charpente en lamellé-collé pour la vigie. Cette superstructure revêtue de carreaux de terre cuite lui confère un caractère mauresque et l'apparente aux mosquées rurales de Cappadoce.
Gruissan bénéficie, comme dans les autres stations de la mission, d'une attention particulière aux plantations, conifères, tamaris, massifs floraux créent un couvert végétal de qualité.

[MF]

1. *L'architecture d'aujourd'hui* n° 118, déc. 1964-février 1965, p. 30-31. *Architecture dans le golfe du Lion et le comtat*, n° 4, 1969, p. 157-158. *Architecture méditerranéenne,* n° 19, sept. 1978, p. 126. Vincent Andreu-Boussut, *La nature et le balnéaire : le littoral de l'Aude*, L'Harmattan, 2008.

SAGA

Port-Vendres

Phare du cap Béar

1905
Marcel Garau (1871-1939) ingénieur des Ponts et Chaussées
Classé au titre des Monuments historiques le 9 octobre 2012

Un premier phare est installé dans la redoute du mont Béarn en 1836, mais situé trop haut au-dessus du niveau de la mer, il est souvent masqué par la brume. La décision de le déplacer est prise le 2 août 1902 : un nouveau phare, d'une portée de 29 milles, sera construit à l'extrémité du cap Béar, à 79 m au-dessus de la mer. On prévoit une tour carrée dominant une plateforme avec les logements des gardiens et les magasins. Au service central des Phares et Balises, Georges de Joly reprend les projets de l'ingénieur ordinaire de Perpignan, Marcel Garau. En 1905, c'est Quinette de Rochemont, directeur des Phares et Balises qui suit les travaux, corrigeant, expliquant, conseillant l'ingénieur de Perpignan. Le 12 mai 1905, la Cie Saint-Gobain obtient la fourniture du revêtement en opaline de l'intérieur de la tour. L'acheminement et la pose de l'opaline en même temps que le montage de l'appareil sont complexes, ils sont réalisés par Huet, un sous-ingénieur venu de Paris. Le phare est allumé le 15 octobre 1905. En 1929, on installe dans le magasin du phare un radiophare de brume dont les câbles sont fixés dans le soubassement de la lanterne.
La tour pyramidale de 27 m de haut est construite en maçonnerie de moellons roses et chaînes d'angle en granit de Roquefort, avec un soubassement monumental en pierre de taille. La partie supérieure forme encorbellement avec consoles et mâchicoulis, supportant une balustrade en pierre de taille. À l'intérieur, les carreaux d'opaline qui couvrent la totalité du fût circulaire font l'originalité de ce phare, qui extérieurement ressemble à celui du mont Saint-Clair à Sète. L'ensemble est de grande qualité, comme le rappelle Quinette de Rochemont : « Le seul luxe permis dans un phare consiste dans la beauté des matériaux et la perfection de leur mise en œuvre. Tout vain décor doit être proscrit. » Le sol du vestibule d'entrée est recouvert d'une mosaïque de la maison Fourcade Abblard de Perpignan, ornée d'une étoile et d'une frise de grecques. Sur le seuil, la date de construction est inscrite dans un cartouche.
L'escalier en spirale est fixé dans le mur chemisé de la tour, les marches sont en marbre incarnat de Villefranche-de-Conflent. La chambre de service, éclairée par des lucarneaux, était revêtue de lambris de chêne (remplacés par un revêtement stratifié) et d'un parquet en chêne à point de Hongrie. Un escalier en bois permet d'accéder au niveau de la chambre de l'appareil où se situe la très belle cuve à mercure qui fait tourner l'optique. Sur une tourelle en maçonnerie de granit, la lanterne métallique de marque Barbier Bénard et Turenne est décorée de gueules de lions en jets d'eau et coiffée d'une coupole à boule.

Le phare du cap Béar[1], bien que réalisé au début du 20e siècle, est un des derniers phares monumentaux dans le style de ceux du 19e siècle comme celui du mont Saint-Clair à Sète.

[MF]

1. *Phares du Languedoc-Roussillon. Éclairer la mer/signaler la terre.* DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2016, p. 32-37.

Cerbère

Hôtel Belvédère du Rayon vert

1928
Léon Baille (1862-1952) architecte
Inscrit au titre des Monuments historiques le 9 avril 1987

Construit de 1928 à 1932, pour répondre aux besoins de l'importante clientèle des *sleepings* qui transite par Cerbère pour se rendre en Espagne, l'hôtel Belvédère est un des premiers édifices en béton armé du Roussillon. Édifié sur une parcelle triangulaire exiguë, il est conçu suivant un plan original dicté par les contraintes de l'emplacement, limité par la voie de chemin de fer et la route. La mode, dans les années 1930 de l'architecture paquebot a conduit l'architecte à s'inspirer des formes et du répertoire de l'architecture navale. La pointe ouest est traitée comme une proue de navire.

L'édifice est à deux étages sur rez-de-chaussée, éclairé par des baies rectangulaires accostées, et des baies moins hautes et plus étroites formant triptyque. Sur ses flancs se développent de longs balcons. L'escalier extérieur, logé en proue, est un escalier tournant, version moderne de l'escalier en vis sur noyau ; la cage, rythmée de piliers, largement ajourée, est portée par une gerbe de consoles rayonnantes ancrées sur un puissant pilier rectangulaire. C'est sur cette partie de l'édifice que se concentre l'effet le plus spectaculaire de l'ouvrage. Un toit-terrasse couvre l'ensemble du bâtiment (un court de tennis y était aménagé) accessible à l'ouest par deux volées d'escaliers depuis la terrasse inférieure. Entre les deux volées divergentes, en lieu et place d'une cheminée de navire, émerge une petite terrasse-belvédère.

L'entrée de l'hôtel, à l'est, est protégée par un portique dont le sol de mosaïque porte l'inscription : « Établissements Deleon - 1928-1932 ».
Le hall correspond aux normes de l'architecture rationaliste des années 1930 : volume sobre, lignes dépouillées, clarté. Outre six baies superposées, l'éclairage est largement diffusé par une verrière en imposte au-dessus de la porte, composée de sept panneaux verticaux garnis de vitres bleues et jaunes. Les murs blancs sont couronnés par une frise verte qui répète le motif losangé rencontré dans l'étrésillonnement de la corniche extérieure.
Le premier étage est accessible par un escalier droit en marbre gris veiné de blanc, bordé d'une rampe en aluminium à tubulure losangée. Il est donne accès aux espaces communs : restaurant, cuisine, bar, salle de spectacles.
La salle de restaurant, au plan en éventail ouvert côté mer, très spacieuse, bénéficie d'une vue panoramique offerte par le vitrage continu de son mur périphérique. L'angle opposé est occupé par le bureau de réception, avec ses boiseries d'origine, sa banque et son pupitre de standard. Le sol a reçu un carrelage en damier noir et jaune bordé de gris. Le décor, très sobre, se limite à une frise supérieure gaufrée en losange, de couleur bleue. En 1949, une décoration murale a été confiée à un peintre amateur José de Zamora.
Le bar est une salle trapézoïdale, couverte d'un faux plafond à caissons. Les murs sont animés de scènes de genre hispanisantes de Zamora ; le sol est revêtu de carreaux de ciment à motifs quadrilobés bleus et rouge foncé.
La salle de spectacle occupe la moitié ouest du bâtiment et mobilise la hauteur de deux niveaux. De plan en V allongé, ouvert vers la scène, elle est dotée d'un parterre de fauteuils et d'un balcon en fer à cheval porté par huit piliers. Cette salle de théâtre a, très tôt, été adaptée aux projections cinématographiques avec écran en fond de scène et cabine de projection. La billetterie était logée dans la cage d'escalier, sur le palier du premier étage.
Le deuxième étage de l'hôtel est réservé aux 22 chambres donnant sur la mer, sur la périphérie est du bâtiment, à l'exception de quatre chambres qui prennent jour sur un patio intérieur triangulaire recevant un jour zénithal assuré par les carreaux de verre dont le toit-

terrasse est pourvu. Les couloirs de distribution sont revêtus de pavés de ciment ornés de roses des vents dans des teintes gris et brun.

Paquebot immobile, ce palace art déco attirait une clientèle fortunée et de nombreux artistes. C'est une des architectures les plus insolites des Pyrénées-Orientales qui a gardé sa part de rêve et fait partie du paysage de la côte Vermeille[1].

[MF]

1. D'après la notice réalisée pour la protection au titre des Monuments historiques par André Signoles (archives DRAC Occitanie).

Torreilles

Point d'appui Lgs082 dit « blockhaus de Torreilles »

1942

Inscrit au titre des Monuments historiques le 10 décembre 2019

Si le village est construit à l'intérieur des terres, la plage de Torreilles est située sur un cordon littoral assez large entre Le Barcarès et Sainte-Marie-la-Mer. En 1942, les Allemands craignant un éventuel débarquement des Alliés en Méditerranée créent, en même temps qu'une ligne de front fortifiée des Pyrénées le long de la frontière espagnole d'Hendaye à Cerbère, un « Südwall » ou mur de la Méditerranée, dispositif semblable au mur de l'Atlantique. De Cerbère au Barcarés, il est constitué de batteries de marine et d'ouvrages plus petits de type blockhaus abritant pour la plupart des canons tournés vers la mer. Les principales constructions défensives sont positionnées au Barcarès, à Torreilles, Sainte-Marie-la-Mer, Canet-en-Roussillon, Argelès, Collioure, Banyuls et surtout Port-Vendres[1].

Le département des Pyrénées-Orientales est rapidement quadrillé par quelques 150 « points d'appui », constitués d'un poste de commandement, renforcé par un canon.

Ces fortifications sont réalisées en quelques semaines, selon les modèles très standardisés de l'armée allemande, soit en béton armé soit en moellons Todt, tantôt par des constructeurs allemands, tantôt par des entreprises françaises avec des personnes volontaires ou réquisitionnées.
Les ouvrages sont dotés d'un camouflage d'incrustations de galets dans le béton frais pour la partie supérieure et les murs maçonnés.

Blockhaus, bunker ou batterie sont des ouvrages de défense en béton armé, on trouve aussi les casemates, les postes de direction, les encuvements, les abris ou soutes à munitions, les « Ringstand », les « tobrouks » pour les mitrailleuses. Au total, sur les 450 à 500 ouvrages érigés dans les Pyrénées-Orientales entre janvier 1942 et août 1944, seuls quelques 250 bunkers ont résisté à la destruction d'après-guerre puis à l'urbanisation du littoral.

Cette fortification établie est un avant- poste de la ligne de fortification allemande « Südwall » installée entre le 12 novembre 1942 et le début de 1943, à Torreilles, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Le Barcarès et Saint-Hippolyte.

Placé à l'embouchure de l'Agly, le point d'appui codé Lgs082 comprend quatorze constructions : un Ringstand Bf236 pour tourelle de char, quatre Ringstande Bf58C pour mitrailleuse ou mortier, un Bf52a abri pour six hommes ou soute à munitions, quatre Bf 52a abri pour douze hommes, trois citernes, une casemate R612.
L'ouvrage le plus important est la casemate R612, communément appelé le « blockhaus de Torreilles », qui couvrait l'accès sud du point d'appui. Les bunkers Ringstande Bf58c assuraient la défense frontale et nord. Le bunker de type Ringstand Bf236 était surmonté d'une tourelle de Panzer II équipée d'un canon et d'une mitrailleuse.
Les abris à l'arrière permettaient la protection du personnel et le stockage des munitions. Ils sont accompagnés de trois citernes. Ce point d'appui pouvait accueillir jusqu'à 50 hommes.
Il est le seul subsistant sur le littoral des Pyrénées-Orientales à avoir conservé une casemate pour canon. C'est le premier blockhaus protégé au titre des Monuments historiques en Méditerranée.

[MF]

1. Guillem Castellvi. « Fortifications allemandes de la Seconde Guerre mondiale dans les Pyrénées-Orientales (1942-1944) ». *Bulletin de l'Association archéologique des Pyrénées-Orientales*, 27, 2012, p. 69-75.

Port-Vendres

Gare maritime

1952
Férid Muchir (1906-1980) architecte

Par sa situation géographique, Port-Vendres est le port français situé au plus près des côtes nord-africaines. En 1880, les lignes vers Alger et Oran, plus courtes que celles depuis Marseille, amènent à Port-Vendres 3 000 passagers. Seul port en eau profonde de la côte catalane, il est détruit par les Allemands à la Libération. La gare édifiée en 1930 par Henri Martin (1880-1965), architecte de la Société des chemins de fer et hôtels de montagne aux Pyrénées, est reconstruite entre 1944 et 1952 sur les plans de l'agence des architectes perpignanais Alfred Joffre et Férid Muchir[1].
Le projet de reconstruction[2], porté par la chambre de commerce de Perpignan, est financé par la compagnie de navigation mixte (CNM). Il est pensé pour accueillir 1 200 passagers en provenance ou à destination de l'Algérie, du Maroc et des Îles Baléares, tout en assurant l'importation de primeurs, agrumes, vins et bois venus du Maghreb et d'Espagne.
Les premiers dessins témoignent de l'approche Beaux-Arts et régionaliste de Joffre, que repousse le ministère de la Reconstruction (MRU), qui souhaite une architecture plus moderne, le projet finalement adopté est de la main de Férid Muchir.
La gare présente une architecture élégante.

L'allongement des volumes le long du quai, le décalage des différents niveaux et la répétition des baies induisent une métaphore visuelle avec les paquebots qui viennent accoster. Une passerelle, menant les voyageurs du hall à l'extérieur, s'achevait par une plateforme arrondie surplombant les voies de chemin de fer. Son dessin et ses garde-corps aux lignes pures filent l'analogie avec la déambulation sur le pont d'un navire.

L'ossature de la gare, entièrement réalisée en béton armé, repose sur un système de poteaux, poutres et dalles porteuses, permettant l'ouverture de larges baies destinées à l'entrée des marchandises au rez-de-chaussée et à l'éclairage au premier étage. Les façades sont percées de grandes verrières selon l'habitude

constructive pour ce type d'infrastructure : vastes espaces, grande hauteur sous plafond, luminosité naturelle. Le hall de près de 1 100 m² et d'une hauteur sous plafond de 7 m est baigné de lumière et rythmé par ses poteaux et son plafond à caissons. Un bar, des cabines téléphoniques, un guichet télégraphique et postal, ainsi qu'un point presse et tabac sont ouverts aux usagers. Les guichets de la CNM permettent d'accomplir les dernières formalités avant l'embarquement. Le hall abrite également les bureaux de la police du port, du service de santé maritime, et des guichets de la SNCF offrant la possibilité d'acheter à l'avance des billets de train algériens.

Le 24 mai 1952, l'inauguration de la nouvelle gare maritime est saluée par la presse, acquise à l'architecture moderne : le journal *L'Antenne* mentionne « l'élégance de l'architecture et l'emploi à la fois rationnel et hardi du ciment armé ». Au début des années 1960, Férid Muchir est sollicité pour la construction d'un hangar de stockage de marchandises, perpendiculaire à la gare elle-même.

Le déclin brutal du trafic voyageur avec la guerre d'Algérie entraîne la fermeture de la gare en 1963. La chambre de commerce rachète les bâtiments en 1967, qu'elle transfère au Département des Pyrénées-Orientales en 1984. Le port est actuellement géré par la Compagnie port-vendraise, dont l'acteur principal est la Compagnie fruitière, l'ancienne gare maritime n'est plus accessible au public.

Si l'usage de la gare maritime de Port-Vendres a évolué au fil du temps, son architecture témoigne encore des intenses échanges qui ont lié les deux rives de la Méditerranée. Son esthétique fonctionnaliste est également un marqueur d'un tournant architectural d'après-guerre et d'une volonté politique de faire entrer la société dans une certaine modernité.

[LG] et [MF]

1. Voir la notice sur la villa Muchir à Canet-en-Roussillon, p. 82.
2. Archives départementales des Pyrénées-Orientales cote 3151W11.

Canet-en-Roussillon

Villa Muchir

1956
Férid Muchir (1906-1980) architecte
Classée au titre des Monuments historiques le 20 mars 2015

Les villas des années 1950 construites en bord de mer à Canet-Plage, station balnéaire du 19e siècle toute proche de Perpignan, sont aujourd'hui encadrées d'immeubles. Celle qu'a conçue l'architecte Férid Muchir pour sa famille est particulièrement étonnante. Elle garde incontestablement la touche moderne que présentait alors la station.

Férid Muchir, né à Perpignan, fils d'un diplomate persan en poste à Smyrne et Istanbul, fait ses études d'architecte à l'École nationale des arts décoratifs de Paris de 1925 à 1931. Marqué par l'Art déco et le mouvement moderne, ses quarante ans de carrière ininterrompue à Perpignan laissent une marque facilement reconnaissable dans le paysage architectural du département. À Canet-plage, en 1939, il crée un groupe de 22 maisons de week-end à ossature bois, économiques et remarquables par leur aménagement intérieur, lotissement dans lequel il possède une maison. Puis, en mai 1956, il achète un terrain en bord de mer pour édifier deux villas mitoyennes, dont la sienne.

Construite[1] sur une parcelle de 180 m², la villa présente une façade étroite de 10 m qui frappe par sa dissymétrie : le grand V du bandeau de la toiture inversée, qui plonge dans une pile ronde recueillant les eaux de pluie, lui donne toute son originalité. La position en front de mer est valorisée par d'immenses baies vitrées qui couvrent quasiment les deux étages et par le surplomb du balcon-terrasse en diagonale au sommet de l'escalier. L'échelle accentue le caractère moderne et la joyeuse fantaisie de l'ensemble, que venait affirmer la couleur jaune qui, à l'origine, couvrait le bandeau du toit et du balcon. Le rez-de-chaussée est entièrement ouvert au regard, c'est l'emplacement prévu pour ranger la voiture et le bateau, pour jouer à l'abri du soleil dans cet espace très aéré où la rectitude des murs est adoucie de courbes successives. L'élément marquant de la partie arrière est une cour circulaire, de 6 m de diamètre, autour de laquelle semblent tourner escalier, terrasse, balustrade, et pièce de fond de parcelle. La cour est quasiment un percement de la terrasse, avec un escalier de liaison.

Dans cet habitat de vacances, de soleil et de sable, l'accès à l'étage d'habitation se fait uniquement par des escaliers extérieurs. La liberté du volume intérieur, sa hauteur, la lumière provenant de la façade sur mer entièrement vitrée, rend l'espace fascinant, compte-tenu de la petite taille de la villa.
Le soin apporté aux détails est notable, le travail sur les diagonales est recherché : dans la cuisine le plan de travail est placé en biais, se prolongeant à travers une baie ouverte sur le vivoir, comme une langue de carrelage bleue. Les murs latéraux sont également légèrement de biais, alors que le rendu visuel semble parfaitement symétrique. Les couleurs jaune et bleue par taches très franches sont des éléments résolument années 1950.

Moderne par son matériau, son plan libre, l'usage des pilotis, les grandes baies, la toiture inversée, le décor moderniste (escaliers, garde-corps, grilles), avec en rappel régionaliste le schiste des sols et de la cheminée, cette villa est un condensé de l'art de Muchir[2]. Architecte d'une époque éprise de liberté, de loisir et de progrès, il crée des espaces ouverts, adaptés au programme qu'est l'habitat familial de vacances, dans une conception intimiste de l'espace privé où les lieux de convivialité sont privilégiés. Sa sensibilité au modernisme des avant-gardes, exprimée avec une certaine retenue dans ses autres réalisations, se donne libre cours, ici, dans une réalisation personnelle.

Cette villa est à replacer dans le contexte national de la Reconstruction et de ses caractéristiques : inonder l'habitat d'air et de soleil, assainir, d'où l'utilisation des pilotis, des claustras, utiliser le béton, matériau peu onéreux, qui est un atout pour la libération des formes architecturales. Très structurée, l'architecture des années 1950 se montre ludique et décorative assumant un design « arts ménagers ». Unique sur la côte roussillonnaise, la villa Muchir soutient la comparaison avec l'architecture résidentielle des années 1950 de Royan.

[MF]

1. Archives familiales Muchir, étudiées par Thierry Lochard.
2. Thierry Lochard et Lisabelle Pagniez, « L'architecture privée à Perpignan, 1900-1950 : de l'esthétique " Beaux-Arts " au pittoresque moderne », *In Situ* [En ligne], 6 | 2005.

Canet-en-Roussillon

Église Notre-Dame-des-Flots

1961
René Laberty (1917-1983) architecte
Labellisation en cours

Le 19 février 1961, l'évêque de Perpignan, Mgr Bellec, bénit la première pierre de l'église dont la construction a commencé en décembre 1960, la bénédiction a lieu le 2 juillet 1961[1].

L'architecte René Laberty, installé à Pamiers, construit en 1964-1965 le collège Victor-Hugo de Lavelanet (Ariège), puis entre 1968 et 1971 pour la commune de Montferrier (Ariège) le centre montagnard de la jeunesse de la station des Monts d'Olmes, alliant modernité des formes et ancrage local par la référence à une architecture vernaculaire (bois et schiste).

Située non loin du bord de mer, entre deux rues parallèles de Canet-Plage, Notre-Dame-des-Flots est à peu près orientée est-ouest, l'entrée se faisant à l'est, sur la rue des Albères.
Comme souvent dans les villes balnéaires, l'architecte doit se poser la question de l'usage de l'église selon les saisons. Le projet d'origine comporte un large parvis couvert d'un auvent, dite église d'été. Cette partie-là ne sera pas construite. Le plan est simple : un quadrilatère irrégulier formant une nef unique (pour 720 personnes), flanquée d'une chapelle de 150 places (dite chapelle d'hiver). Trois larges portes ouvrent directement sur la nef. Le chœur oblique, suit le tracé de la rue arrière. L'entrée est surmontée par une tribune qui prend toute la largeur du bâtiment. Deux escaliers y mènent, de part et d'autre des portes. À gauche de l'entrée se trouvent les fonts baptismaux.

La façade est composée d'un grand triangle en léger ressaut, dont la base occupe toute la largeur de l'église et la pointe dépasse légèrement du grand cube arrière. Ce triangle est animé par de minces bandeaux verticaux alternant avec les lignes régulières de pavés de verre colorés.

L'église est conçue comme une grande salle, à plafond plat, simplement doublée de pare-feuilles entre de grandes poutres de béton. La tribune, en béton brut de décoffrage, est peinte en blanc, comme les murs. Ce grand espace libre cantonné de pilastres soutenant les poutres du toit, est animé par le traitement des ouvertures : le mur triangle de l'entrée, le mur latéral droit, les murs de la tribune sont des dalles de verre ou de larges baies à petits carreaux de couleur, jaune, rouge, bleu. Le mur du fond est aveugle. Une partie en avancée à gauche, qui abrite le porche arrière, est percée par cinq rangs de trois petites ouvertures triangulaires en couleur. Les pavés de verre de couleur rappellent l'église Saint-Jean-Marie-Vianney de Beaumont (Puy-de-Dôme), construite par Joseph Massota également en 1961.

Les matériaux sont simples, béton peint en blanc, verres de couleurs, briques, bois des portes. Sur la façade, sur le mur du fond derrière

l'autel, dans la chapelle d'hiver, des pans de murs en pierre, en *opus incertum* apportent une touche traditionnelle à cette église moderne et cassent la blancheur omniprésente.

Vaste pour un lieu de culte de ville de bord de mer, comparée à d'autres églises construites dans la même période (cf. Palavas ou Le Barcarès), cette église est spectaculaire par la forme de sa façade et le traitement de la lumière intérieure. L'absence de clocher, le toit-terrasse et la simple croix bleue apposée sur la façade lui confèrent une présence discrète dans la ville, à deux pas du front de mer.

[FM]

1. Archives diocésaines de Perpignan.

Saint-Cyprien

Résidence Port Cipriano

1964
Maurice Abelanet (1927-2006), Jean Dujol (1921-2019), Jacques Bourbon (1925-2003), Henri Lacalm (1924-2007) architectes
Labellisation en cours

Située à la limite nord de la commune de Saint-Cyprien, vers Canet-en-Roussillon, cette résidence, construite parmi les premières lors de l'aménagement de la côte Vermeille, a bénéficié de l'inconstructibilité de la zone de l'étang de Saint-Nazaire.
L'agence A.D.B.L. (Abelanet, Dujol, Bourbon, Lacalm), basée à Perpignan, a beaucoup travaillé dans la région. Elle se reconnaît par ses réalisations de qualité, pour le logement collectif[1] ou individuel[2], mais aussi pour un des aménagements balnéaires les plus originaux du département : le village des Sables à Torreilles.

Constitué de cinq barres disposées sur une ligne brisée, flanquées au nord d'une tour détachée de huit étages, l'ensemble est construit sur le principe d'appartements traversants desservis par une coursive à l'arrière, tous orientés vers la mer. Les deux façades sont donc complètement différentes. Aveugles côté route, marquées par les lignes horizontales des coursives, interrompues à l'angle saillant au centre de la composition par un bloc qui offre une façade de loggias. Côté mer, les loggias superposées composent la trame des façades. La tour présente trois façades identiques, composées d'une partie aveugle et de séries de trois loggias et une façade quasi aveugle côté route.
Au rez-de-chaussée de certains immeubles étaient installés des commerces. Celui de la tour est occupé par une grande salle de fêtes entièrement vitrée, dotée d'un large auvent.

Port-Cipriano compte 400 appartements : les plus petits sont conçus sur une unité de trame, les plus grands sur deux, avec une loggia double. Les deux blocs principaux formant un coude, les architectes ont utilisé la courbure et son espace supplémentaire pour y installer des appartements avec une chambre séparée. Dans les plus petits appartements, la partie arrière qui donne sur la coursive est une petite chambre, éclairée par une fenêtre bandeau en hauteur.

Le dernier étage de chaque bloc est traité différemment : la toiture est formée par des voûtes catalanes, et une partie du toit est dégagée pour former de vastes terrasses accessibles à tous.

Les effets graphiques de la rambarde pleine et uniformément blanche des coursives accentuent côté route l'horizontalité, cassée dans les angles de la composition soit par la rotule d'un immeuble qui présente des façades en loggias, soit par un angle arrondi, traité en larges lattes de bois foncé disposées verticalement. Les coursives ménagent des vues qui changent en permanence, selon leur orientation.

La construction comporte des détails soignés : grands paliers ouverts, dessin des grilles fermant les escaliers, graphisme en vaguelettes des enduits (effet qui joue sur l'ombre et la lumière), emploi de la pâte de verre, traitement des terrasses. Tout concourt à faire de la résidence un ensemble très travaillé graphiquement, par les couleurs et les textures, à la fois imposant par la taille mais pas envahissant pour la vue. Il faut noter que beaucoup de loggias ont été fermées, mais une unité a été respectée. La baie comporte trois ou quatre fenêtres coulissantes, assez discrètes. De plus, elles sont toutes fermées par des stores bleus, ce qui apporte une grande unité.

Le toit en voûtes catalanes fait partie du vocabulaire architectural constant dans la région, depuis le VVF de Balaruc-les-Bains, les immeubles de Gruissan, la résidence Port-Catalunya sur la plage de Saint-Cyprien, jusqu'au collège de la Côte-Vermeille construit par la même agence A.D.B.L. à Port-Vendres.

L'ensemble est conçu selon les principes corbuséens : construction sur pilotis permettant une transparence, plans libres, cages d'escalier dont le palier est ouvert sur la façade, ce qui permet d'avoir à travers la grande baie libre une vue en tableau sur le paysage. Les circulations des coursives permettant d'accéder à tous les blocs d'immeubles, l'accès au toit-terrasse, concourent à la « promenade architecturale » chère à Le Corbusier.

[FM]

1. Cf. la résidence le Pic d'Argelès, 79 avenue du Tech à Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), en 1971.
2. Cf. la villa Espel, 1 avenue de la côte Vermeille à Perpignan, labellisée le 20 janvier 2015.

Banyuls-sur-Mer

Église Saint-Jean-Baptiste

1969
Jean Auproux (1910-2002), Louis Battle architectes
Labellisation en cours

Construite dans la seconde moitié du 19e siècle (1860-1888), au cœur du village en plein développement économique grâce à la production de vin de Banyuls, une première église Saint-Jean-Baptiste est élevée dans le style néo-roman. Menaçant ruine, elle est détruite en 1968. Sur le même emplacement, une église résolument contemporaine est édifiée. La conception est mise au point avec la Commission d'art sacré de l'évêché de Perpignan (Mgr Bellec, l'abbé Capdet, R.P. Capellade de la revue *L'art sacré*), selon le principe de l'intégration dans le site urbain (l'ancienne église était trop haute) et un programme d'occupations diverses.

Jean Auproux à l'origine du « Groupe d'Oppède » pendant l'Occupation[1], travaille de 1954 à 1957 à Toulouse dans l'agence de Joachim et Pierre Génard, participe à la construction du couvent des dominicains de Rangueil à Toulouse, en 1954-1960, de la basilique souterraine Saint-Pie-X à Lourdes en 1955-1958 avec Pierre Vago (1910-2002). Dans le département des Pyrénées-Orientales, on lui doit également à Banyuls-sur-Mer l'hôtel Le Catalan (1968) et la cité administrative de Thuir (1978). De Louis Battle, on ne connaît que la reconstruction de l'église du Tech en style néo-roman (1953).

C'est un lieu de culte modulable : une chapelle latérale de 25 places pour les petits offices, une nef principale de 220 places pour les messes du dimanche hors-saison, qu'une cloison mobile (un rideau aujourd'hui) permet d'augmenter de 360 places pour la saison touristique. Enfin, le fond de l'église peut s'ouvrir sur un patio en partie couvert, pour 400 places debout pour les jours de grande affluence, l'occupation totale prévue étant de 1 000 personnes.

Implantée sur un espace triangulaire, l'église est composée de plusieurs volumes chacun couvert de toitures à un versant incliné de façon opposée. La toiture de la nef avant est orientée vers l'est, celle de la nef arrière vers le nord, cette partie de l'édifice s'élevant largement au-dessus de la première, grâce à un haut mur entièrement vitré apportant la lumière du sud à l'intérieur.
Pour assurer la stabilité de la construction, et éviter les difficultés rencontrées par l'église du 19e siècle, des pieux de 12 à 19 m confortent les fondations.
L'ossature en béton armé est soignée et apparente intérieurement à l'origine. La couverture en tuiles canal repose sur une charpente en béton armé et hourdis minces, apparents en sous-face.

L'aspect extérieur de l'église évoque l'architecture catalane par l'alternance brique et parements imitant la pierre. Les façades présentent des éléments originaux de ciment à « fracture en parement », fabriqués à Barcelone par l'entreprise Torho de Tordera, et des lignes d'assise en briques pleines. Le clocher, isolé de l'église sur le parvis, est entièrement en béton armé et comporte cinq cloches.
Les verrières en éléments translucides hautement décoratifs réalisés par I. Meesemaecker rappellent ceux de l'église de Canet-en-Roussillon.

[FM]

1. Au lendemain de l'Armistice, Jean Auproux, Georges Brodovitch, Florent Margaritis, élèves en architecture démobilisés rejoignent un village du Vaucluse pour constituer le « Groupe d'Oppède », cf. Jean-Lucien Bonillo. « D'Oppède à Tunis, les ateliers de la guerre et de la Reconstruction », EnsArchi, 05/02/2021.

Cerbère

Gymnase

1969
Georges Guering (1928-2007) ingénieur
Labellisation en cours

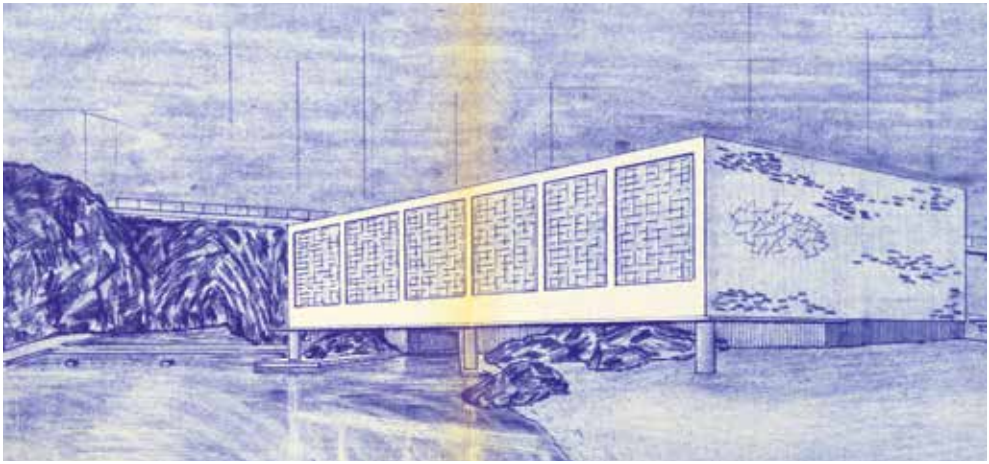

Perspective dressée par l'ingénieur Guering, 1966. Archives départementales des Pyrénées-Orientales, 1T245.

Important centre ferroviaire, ville frontière et touristique, Cerbère s'est vu privée de ses installations sportives, dans les années 1960, en raison de l'extension de la gare internationale. La topographie montagneuse du village ne permettant pas d'aménager un nouveau stade, la construction d'un gymnase de type B est adoptée en conseil municipal, sur un avant-projet sommaire dressé par l'architecte départemental, Joachim Génard en 1966[1].

Dans le cadre des lois-programmes qui, de 1961 à 1975, prévoient de doter la France de 1 500 piscines, 4 000 gymnases et 8 000 terrains de sport, ce gymnase est retenu au titre du second plan quinquennal d'équipement sportif et socio-éducatif de 1966-1970, pour la pratique du volley, du basket et du tennis.

Etant donné que le terrain choisi, jouxtant la piscine maritime et la plage, se situe sur le domaine public maritime (DPM) et présente des difficultés techniques, la commune décide de charger le service des Ponts et Chaussés du projet d'exécution et des travaux. À cette époque, les Ponts et Chaussées (avant d'être fusionnés en 1967 avec ceux de la Construction pour donner les services de l'Équipement) réalisent la maîtrise d'œuvre de certains bâtiments publics.

L'ingénieur qui dessine en novembre 1966 le bâtiment spectaculaire du gymnase est Georges Guéring, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'État (TPE). L'adjudication des travaux a eu lieu le 20 juin 1967, le marché est approuvé le 12 septembre 1967, le décompte définitif le 26 mars 1969. Les travaux sont réalisés par la société pyrénéenne d'entreprise (SPE) d'Alenya.

De plan rectangulaire, le gymnase est placé sur pilotis afin de le protéger des fortes tempêtes : le plancher inférieur est constitué d'une dalle de 30 cm d'épaisseur posée sur trois courtes et massives colonnes cylindriques. Orientée au nord, face à la baie de Cerbère, sa façade nord est entièrement vitrée. Six grands panneaux de 5,75 x 4,50 m sont habillés de châssis vitrés en béton armé préfabriqué de type Sabla-Weber,

un tiers des châssis est prévu ouvrant. Pour éviter la monotonie, leur composition est libre, inondant l'espace intérieur d'une lumière douce. Ainsi structurée par une ossature en béton au dessin géométrique irrégulier, la façade présente une ampleur de composition qui la rend extrêmement spectaculaire, et n'est pas sans rappeler l'architecture religieuse. Elle s'apparente également à des formes de l'architecture industrielle et on pourrait comparer le bâtiment à la chaufferie des Tartarêts à Corbeil-Essonnes (Essonne). Parmi les nombreux gymnases français, celui de Bry-sur-Marne (gymnase Clemenceau de 1972, label ACR) ou plus près, à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), le gymnase du collège de la Côte-Vermeille, par l'agence perpignanaise Abelanet-Dujol en 1969, utilise le même vocabulaire constructif.
Deux autres façades sont partiellement enterrées et laissées en béton banché, tandis que la façade ouest (prévue pour le jeu de paume à l'origine) porte un panneau en céramique, œuvre du 1 % artistique réalisée par Jean Roger, Atelier des Rois de Majorque à Perpignan. D'emblée la municipalité a souhaité qu'un parking soit installé sur la dalle de toiture du gymnase afin de résoudre les difficultés de stationnement dans ce secteur enserré entre la route sinueuse de la baie et la mer en contrebas.
Alors que ce type d'équipement sportif est habituellement placé dans des zones périphériques proches des établissements scolaires, à Cerbère sa situation dans la ville et sur la baie le rend visible de tous et la transparence de sa façade magnifiée par l'éclairage de nuit en fait un joyau urbain au même titre que l'hôtel du Belvédère.

[MF]

1. Archives municipales de Cerbère, dossier de permis de construire.

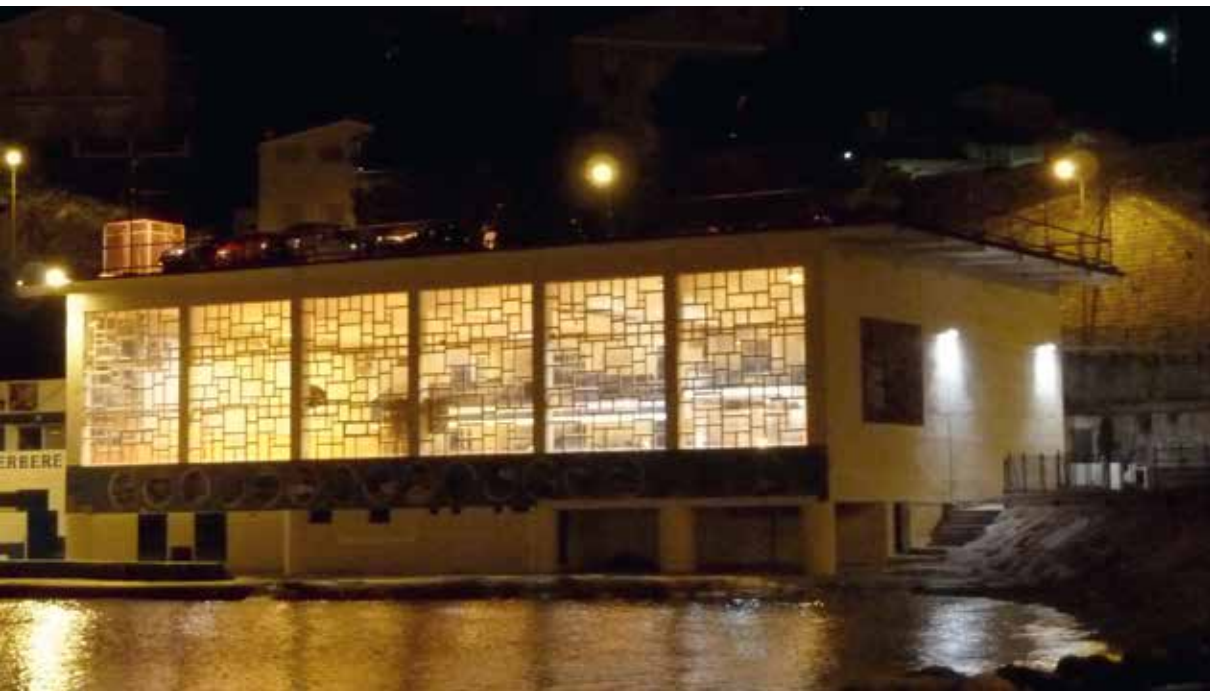

Le Barcarès

Village de vacances Les Portes du Roussillon

1973
Georges Candilis (1913-1995) architecte
Labellisé architecture contemporaine remarquable le 16 novembre 2010

La place prépondérante accordée aux « vacances sociales » est une priorité de la mission Racine, créée en 1963. Dans les nouvelles stations touristiques, un quart des terrains constructibles est réservé aux VVF (villages vacances familles) et campings. La culture du tourisme social est due aux mouvements associatifs qui ont pris leur essor à partir de 1945[1]. Le commanditaire de ce VVF est l'Union coopérative pour les équipements de loisirs (UCEL) créée en 1965. Une inscription indique qu'« en 1936 les travailleurs ont conquis le droit aux vacances. Il doit devenir une réalité pour tous. En 1973, s'est ouvert ce premier ensemble coopératif de loisirs et de vacances Les Portes du Roussillon ».
Plusieurs VVF de la mission Racine sont exemplaires : celui de La Grande-Motte, ceux de Port Leucate pour la CAF (Caisse d'allocation familiale) et celui de l'UCEL à Port Barcarès. C'est dans la conception de formes nouvelles pour les « unités » de logement que s'exprime le talent de Georges Candilis, connu pour son amour de la maison à patio. Entre 1963 et 1976, celui-ci assure le rôle d'architecte en chef de l'unité touristique Leucate-Barcarès, à cheval sur l'Aude et les Pyrénées-Orientales, aux portes de Perpignan.

L'idée directrice du projet repose sur la recherche de l'échelle humaine : unité familiale autour d'un patio privatif, unité de voisinage (30-40 bungalows autour d'une placette), unité autonome de village (200 bungalows), équipements généraux en front de mer pour l'ensemble (1 000 bungalows). Dans ce très vaste programme, l'architecte s'est employé à établir un groupement intermédiaire permettant une échelle compréhensible par l'homme.

Le VVF Les Portes du Roussillon est installé sur un site de 15 ha en bord de plage. Comme c'est l'habitude dans les VVF, les vacanciers laissent leurs voitures en bordure du site, et toutes les circulations sont piétonnes.
Inspirée de l'habitat vernaculaire méditerranéen, l'architecture est modulaire et adaptée au climat. Les assemblages répétitifs de bungalows accolés à toiture-terrasse et patio forment des réseaux blancs et géométriques le long de la mer.

Le principe est celui d'un assemblage de cubes de béton. Ces bungalows accolés constituent un ensemble horizontal qui permet de lutter contre les contraintes climatiques du lieu : vents violents, agression par le sable. Les bungalows du rez-de-chaussée disposent d'un patio fermé. Les logements de l'étage sont desservis par une galerie de circulation à l'air libre au niveau des toitures-terrasses. Tous les bâtiments sont couverts de toits plats, recouverts de galets.
Le logement, simplifié à l'extrême, se prolonge par les équipements collectifs, lieu de la vie sociale. Pour Candilis, l'homme en vacances n'a pas besoin d'une maison mais d'un simple abri. Le village possède restaurant, salle de spectacles de 400 places, chapiteau extérieur, piscine, garderie… Tous les lieux d'activités sont placés en bordure de plage, afin de préserver les logements des nuisances sonores de l'animation estivale.
L'utopie des vacances sociales et la démocratisation des loisirs portée par les VVF ne séduit plus. Fermé en 2019, ce village de vacances racheté par la commune est en attente d'un projet.

[MF]

1. Cf Alma Smoluch, *L'Aventure des VVF*, CMN, Carnets d'architectes, 2017.

Le Barcarès

Halle de sports, stade de la Mer

1974
Robert Finiels (1943-2020) architecte

La halle de sports est située au nord-ouest du village du Barcarès en bordure de l'Estagnot, qui jouxte l'étang de Leucate, au sud du port de Port Barcarès[1].
L'architecte choisi est Robert Finiels diplômé en 1969, dont l'agence se trouve à Narbonne, mais qui réside au Barcarès et travaille essentiellement sur le littoral, dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Il a construit la halle des sports de Gruissan, mais le budget de celle du Barcarès est bien supérieur. Cet édifice, qualifié de halle de sports olympique, est d'une originalité architecturale qui le différencie des nombreux stades et gymnases de type COSEC (complexe sportif évolutif couvert) élevés dans chaque collectivité avec le soutien de l'État dans les années 1970, pour répondre à la demande croissante d'infrastructures sportives polyvalentes accessibles à diverses activités sportives.
Finiels exploite pour ce bâtiment utilitaire un matériau relativement nouveau, le lamellé-collé, qui permet de grandes portées et qui est très employé dans les bâtiments devant recevoir du public, comme la grande serre du zoo de Montpellier ou le palais des expositions d'Avignon.

L'architecte crée une façade ouest simple, mais dont l'effet graphique est obtenu par les très grandes ouvertures en losange. Il a pu s'inspirer du centre nautique d'Orléans-la-Source, réalisé en 1972 par Claude et Jeanne Lefèvre dans lequel on retrouve un mur entier fait de grandes ouvertures en losange en lamellé-collé, procurant une grande luminosité. Le bâtiment rappelle aussi celui de la Direction de

l'assainissement de la Ville de Paris, dans le 19e arrondissement, 17 rue Delesseux (1971). Dans un plan masse carré, la salle de sports est en partie recouverte par le dispositif des gradins intérieurs et extérieurs. Elle comporte tous les espaces fermés : vestiaires, administration, accueil, dépôts..., tandis que se déploie devant les tribunes extérieures le terrain de rugby.

La couverture se fait en trois parties : les deux pentes, couvrant la salle et les gradins intérieurs, se chevauchent pour aménager une sorte de shed amenant de la lumière au centre du gymnase. La troisième couvre les gradins extérieurs. La voûte en béton reprend le principe du voûtain, légèrement cassé et non arrondi. Les trois parties sont portées par de puissantes consoles en béton. Côté ouest, l'éclairage de la salle se fait par une série de grandes ouvertures en losange, formées par un caisson en bois très débordant par rapport au mur. L'axe de ces caissons suit la pente du toit. Les caissons sont orientés vers le bas pour recevoir le maximum de lumière sans éclairer la salle directement. Les grandes ouvertures en losange sont en lamellé-collé : en haut la structure de la charpente se prolonge hors du mur, complétée par une partie symétrique dans le même matériau.

La superstructure a été réalisée à l'aide d'une charpente en lamellé-collé à trois rotules dont le contreventement est assuré par des câbles d'acier dans la dernière travée et par des pannes pour les travées intermédiaires. La couverture est en shingle afin de diminuer le poids. Les gradins sont posés à même la voûte.

En 2020, le stade a été transformé en skatepark : un espace indoor complété à l'extérieur d'un pumptrack installé à la place du parking, propose un espace complet et novateur aux pratiquants de skateboard, roller, BMX et trottinette. L'architecture de la halle est ainsi conservée.

[FM]

1. *Architecture dans le golfe du Lion et le comtat*, n° 24, septembre 1981, p. 122.

Torreilles

Village des Sables

1978
Maurice Abelanet (1927-2006), Jean Dujol (1921-2019), Jacques Bourbon (1925-2003), Henri Lacalm (1924-2007) architectes
Labellisation en cours

Non loin de Perpignan dans les Pyrénées-Orientales, au sud du Barcarès, sur le littoral sauvage entre l'embouchure de l'Agly et celle du Bourdigou, Torreilles était un village de viticulteurs, situé bien à l'intérieur des terres, tournant le dos à la mer comme souvent sur le littoral. Dans les années 1960-1970, toute la côte est transformée par la mission Racine, dont le principe était de développer des stations nouvelles, tout en conservant des zones de nature préservée non constructibles. La plage de Torreilles devient un enjeu économique. Un projet de station balnéaire appelé « Venise Plage » est imaginé : un village, un port de plaisance, une place centrale et des boutiques, il est resté inachevé. La commune soutient surtout l'implantation de campings. Seules habitations construites, les 640 pavillons du « village des Sables », réalisées par le promoteur Guy Merlin sur les plans d'une agence d'architectes perpignanais, Maurice Abelanet, Jean Dujol, Jacques Bourbon et Henri Lacalm, sur un terrain de 33 ha.

Le permis de construire est accordé le 27 novembre 1974, reconduit le 21 janvier 1976, avec deux modificatifs en 1977, l'ensemble est terminé en 1978. Au même moment, on rase les baraques du Bourdigou, le dernier village de paillotes et de cabanons de la côte[1], édifiés sans autorisation et qualifiées de taudis. En effet, l'aménagement du littoral a été accompagné d'une lutte féroce contre la cabanisation, contre le camping sauvage. Dans les Pyrénées-Orientales, seules deux cabanes ont été protégées au titre des Monuments historiques - au Barcarès et à Salses – témoignant de sa faible représentation aujourd'hui et de l'intérêt de cet habitat lié à la pratique de la pêche en étang[2]. Or la trouvaille de Merlin, le promoteur à succès, est de proposer pour le village des Sables (le lotissement pourrait-on dire) de couvrir ses maisons aux murs de béton de roseaux. Il s'agit du matériau traditionnel de l'habitat temporaire des pêcheurs des étangs qui construisent leurs barracas en sanills (roseaux).

Cette copropriété de 640 pavillons construits sur le sable, disposés dans un vaste lotissement dont les circulations sont courbes et piétonnes, propose deux types de villas : 300 villas individuelles de 40 m² et 340 villas jumelées de 32 m². Chaque entité est composée d'une petite enceinte circulaire en béton nervuré, construite contre une butte de sable artificielle, orientée au nord, pour la protéger de la tramontane et maintenir une certaine fraîcheur. Cette enceinte, plus haute au nord, s'abaisse vers le sud. Comme dans tous les habitats de villégiature, la partie habitable est réduite, pour laisser le maximum d'espace à la vie extérieure : les pièces sont disposées en éventail dans le demi-cercle du mur nord et ouvrent toutes sur la terrasse qui occupe la moitié de la surface au sud.

Le règlement de copropriété imposait l'entretien des toitures en roseaux (à la charge du propriétaire), aujourd'hui complètement disparues.

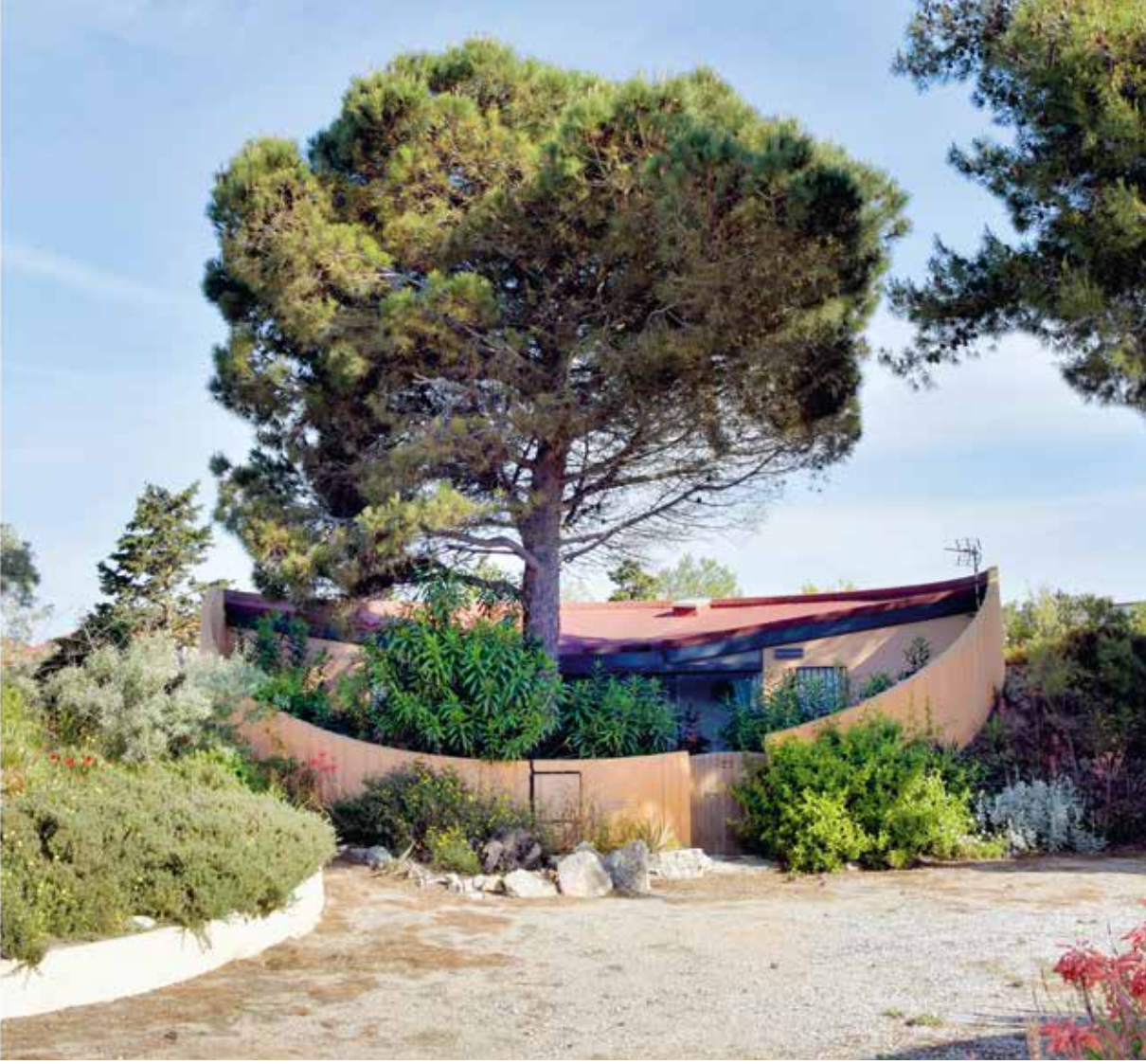

Le spectacle lunaire du début de l'implantation, qui a permis à la presse de l'époque d'ironiser : « On a marché sur la dune », a été transformé par le soin apporté à la végétalisation des buttes qui protègent les habitations et accentue leur invisibilité. Le jeu de courbes du lotissement, la forme circulaire des villas choisie par les architectes et leur astucieuse dissimulation dans le sable fixé par les végétaux font du village des Sables de Torreilles un exemple parfait d'intégration de l'habitat saisonnier dans le paysage naturel[3].

[MF]

1. On dit cabanes, cabanons, baraques ou baraccas suivant le département.
2. Christian Jacquelin, Hélène Palouzié. *Du négafol à la barraca. Le patrimoine maritime en Languedoc-Roussillon*. DRAC Languedoc-Roussillon, collection Duo, 2011.
3. Michèle François, « Sur la dune, carte blanche à Michèle François. Le village des Sables de Torreilles ». *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 437 ; juillet 2020, hors-série Particules élémentaires : Françoise Raynaud/Loci Anima, p. 40-41.

Saint-Cyprien

Centre des sports de mer

1978
Jean Blanc (1929-2002), Jacques Dauvergne (1924-2008), Georges Rigaill (1929-2002) architectes
Labellisation en cours

L'Union départementale scolaire et d'intérêt social (UDSIS) créée en 1954 sous la forme d'un syndicat mixte regroupe une grande majorité des communes du département ainsi que le conseil général des Pyrénées-Orientales. Cette structure, unique en France, associe des activités sportives, des œuvres sociales et la restauration scolaire pour le département. Elle a pour but d'offrir aux enfants d'âge scolaire des activités, alors peu démocratisées, en lien avec la mer et la montagne (ski, équitation, voile)[1]. Les autres centres UDSIS sont des centres de montagne au Puigmal et aux Angles et un centre hippique à Saint-Cyprien. Un premier centre nautique installé sur l'étang de Saint-Laurent-de-la-Salanque est remplacé par celui de Saint-Cyprien pour la pratique de la voile sportive. Grâce à l'internat, des classes de mer voient le jour.

Le terrain de plus de 3 ha se situe dans l'avant-port de Saint-Cyprien, sur une lagune accessible par un pont tournant. L'ensemble[2] présente une diversité formelle et programmatique, avec trois bâtiments distincts occupant chacun une fonction précise : services techniques et hangar à bateaux, puis accueil, restauration, administration et enfin hébergement. Les bâtiments, très détachés, sont reliés par des galeries couvertes. Le hangar à bateaux se situe devant le quai de mise à l'eau, protégé par une des digues du port. L'administration se trouve au centre de la composition. Le bâtiment de l'hébergement, lui, est devant la plage. Le premier est un grand rectangle, le deuxième un carré. Le troisième

a été disposé selon un arc de cercle. À part la vigie qui se situe devant le bâtiment technique, les bâtiments sont bas et presque invisibles depuis la mer.

Tous les bâtiments sont traités en béton brut. Ils sont construits sur pilotis de 1,80 m de haut, sauf le bâtiment technique qui est sur radier. Le bâtiment technique alterne un motif de grand losange à pointe de diamant, en relief, avec des fenêtres de formes géométriques variées, dont celles qui éclairent le haut du bâtiment, sous la toiture plissée en accordéon. La partie gauche comporte des murs à claustras permettant l'aération de la salle des pendus où sèchent les combinaisons. Les murs latéraux, faits de refends disposés en oblique, comportent une partie entièrement vitrée. Devant, la vigie, composée à l'étage par trois grandes baies en losange sur un espace creux avec l'escalier, semble figurer un masque de plongée et son respirateur. Elle a malheureusement été déconstruite en 2020.

La partie administration est une variante : murs avec alternance de grands triangles de béton en pointe ouverts par des fenêtres en losange. Sous le large bandeau de béton également plissé en accordéon, le relief de la pointe s'inscrit au milieu de la fenêtre. Un étage partiel comprend une grande salle collective avec vue sur la mer. La partie courbe de l'hébergement comprend 15 chambres et trois espaces de sanitaires orientés vers le jardin, ceinturés par le long couloir courbe. Chaque chambre comporte un espace de toilette avec deux lavabos. Ici, le toit en accordéon, très débordant, sert de brise-soleil pour les chambres.

D'une architecture brutaliste mais raffinée, laissant largement la place à la lumière et au soleil, le béton brut s'inscrit ici dans les couleurs de la lagune et du sable gris qui l'entoure. Les bâtiments bas, détachés les uns des autres, cherchent à se confondre dans le paysage. Ce centre nautique constitue bel et bien un patrimoine indissociable de l'histoire politique et sociale du département des Pyrénées-Orientales[3].

[FM]

1. Archives départementales des Pyrénées-Orientales (cote 1109W19).
2. *Architecture méditerranéenne*, 1978, n°21, p. 171.
3. Jean Blanc, Jacques Dauvergne, Georges Rigaill ont construit en 1976 le lycée agricole départemental de Théza (Pyrénées-Orientales) avec les architectes Charles Cervello, Georges Wursteisen et Zygmund Knyszewski.

La vigie.

La salle des pendus.

Le hangar et la galerie couverte vers le bâtiment de l'administration.

Cerbère

Feu solaire du cap Cerbère

1982
Lucien Guerra (1934-) architecte
Labellisation en cours

Souvent appelé à tort phare du cap Cerbère, ce feu[1] de signalisation maritime est placé au sommet des hautes falaises du cap Cerbère, à une encablure de la frontière entre la France et l'Espagne.
Dès 1977, la nécessité d'établir un feu de jalonnement destiné à combler un « trou noir » entre le cap Béar et le cap Creus[2] est soulignée par le service des Phares et Balises. La sauvegarde de la beauté du site naturel du cap incite le maire de Cerbère, conseiller général, à demander l'utilisation de l'énergie solaire, image de marque du département qui développe alors la centrale solaire Thémis de Targassonne. L'idée est séduisante : premier feu alimenté par cellules photovoltaïques, il présente un aspect exemplaire, dont la technologie est susceptible d'exportation.

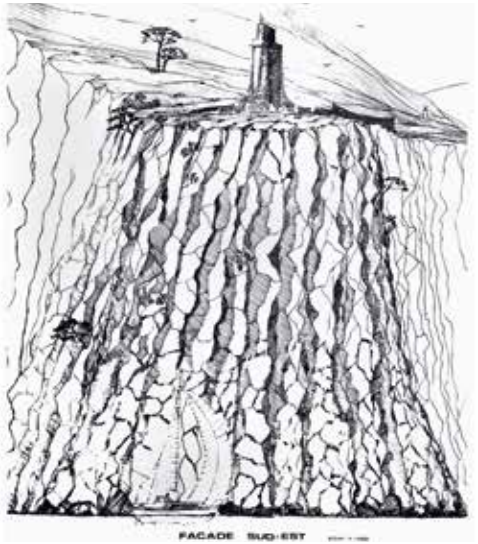

Son architecte Lucien Guerra, formé à l'école Boulle en 1951, est connu pour ses réalisations de vastes résidences sur le pourtour méditerranéen et dans de nombreuses stations du golfe du Lion : Le Grau-du-Roi, La Grande-Motte (Les Incas 1976), Le cap d'Agde. Dans les Pyrénées-Orientales, il a construit au Barcarès La Fiesta de la mer en 1979, à Saint-Cyprien Les Capellans en 1979, à Canet-en-Roussillon La Loge de mer en 1981 et réalisé l'aménagement du golf et Les Catalanes du golf à Saint-Cyprien en 1980.
Choisi pour cet ouvrage technique[3], il part du postulat que la conversion photovoltaïque de l'énergie solaire permet de résoudre le problème de l'alimentation en zone isolée. Pour cela, les générateurs photovoltaïques sont parfaitement adaptés : ces dispositifs entièrement statiques transforment directement la lumière du soleil en électricité, qu'ils fournissent régulièrement et pratiquement sans entretien. Ils sont totalement autonomes, silencieux et non polluants. Cependant, les aléas climatiques imposent l'utilisation d'un stockage tampon entre les modules solaires et l'utilisateur, afin de fournir l'électricité avec suffisamment de régularité.
Pour le feu solaire de Cerbère, l'intégration au site est réalisée par son enveloppe extérieure, faite de murs de pierres de schiste, d'une conception très sculpturale, qui se prolongent dans l'aménagement des abords, servant d'observatoire et de lieu de détente pour les visiteurs. Le fût central en tôle blanche est épaulé sur trois côtés de murs contreforts en schiste. Il est équipé d'une optique rouge. Haut de seulement 10 m, du fait de sa position en haut de la falaise sa hauteur focale est de 55 m au-dessus de la mer. Sa portée est de 15 milles nautiques, avec un feu blanc à quatre éclats toutes les 15 secondes. Il a été mis en service le 25 août 1982.

[MF]

1. Un phare est conçu pour être gardienné, un feu ne l'est pas.
2. Archives départementales de l'Hérault, cote 2329W16.
3. *Architecture méditerranéenne*, n° 25, 1982, p. 138-139.

Le Barcarès | Port Barcarès

Chapelle Notre-Dame-de-tous-les-Horizons

1986
Michel Blondel architecte (1953-)
Labellisation en cours

Ce projet de chapelle[1] est né de l'effort d'un groupe de paroissiens mobilisés dans une volonté commune autour d'un prêtre. Il a pu se concrétiser grâce à la souscription publique ouverte pendant dix ans, doublée d'un soutien efficace de la commune et de l'évêché. « Bâtir une église, c'est exprimer l'inexprimable. » À ce paradoxe de principe vient s'ajouter celui posé par la coexistence d'un lieu spirituel et d'un contexte voué au culte des loisirs et des activités ludiques. Port Barcarès, station estivale créée de toutes pièces sur un littoral désert, doit faire face, lors de la saison touristique, à un afflux de population temporaire. Des problèmes de fonctionnement se posent alors à tous niveaux, y compris sur le plan cultuel avec le rassemblement de plus de 300 fidèles.

La question des lieux de culte dans les villes balnéaires qui se sont développées grâce à la mission Racine s'est posée immédiatement, le problème majeur étant la disproportion du nombre de fidèles entre l'hiver et l'été. Certains villages disposaient d'un lieu de culte traditionnel répondant partiellement à la question. Les villes nouvelles ont été obligées de trouver diverses réponses. Ici, la question a été résolue en juxtaposant un lieu fermé et un lieu complètement ouvert, qui ne peut servir que l'été. La partie fermée est faite pour le recueillement individuel et l'affirmation du lieu.

Y sont rassemblés, comme une évocation symbolique, tous les éléments qui participent traditionnellement à la reconnaissance d'une église : un portail formé de trois arches et de deux gâbles ouvrant sur une courette, puis une toute petite chapelle cantonnée de contreforts ouvrant sur des gradins extérieurs. De forme polygonale, elle est disposée en miroir de l'extérieur : un petit autel entouré de gradins. Les éléments symboliques s'y retrouvent puisqu'elle est voûtée d'ogives. La sacristie d'un côté et le porche de l'autre viennent fermer la composition.

Dans l'angle face au portail se trouve une tour triangulaire ouverte, surmontée d'un campanile et d'une croix. Le toit à une pente, très vertical, se termine par une pointe débordante, qui protège un œil-de-bœuf fermé par une verrière qui évoque une rosace. En fait, cette verrière, en verres colorés comme des marbres, est faite pour être vue depuis l'extérieur. À l'extérieur, contre une butte

artificielle, se trouve un petit amphithéâtre fait de gradins très simples, ceint par une murette enduite couronnée par un rang de briques plates. En contrebas, une petite scène figure le chœur avec dans un renfoncement, les éléments liturgiques indispensables : autel, ambon, autel annexe et quatre tablettes fixées dans le mur et pouvant servir de siège ou d'étagère. Cet ensemble fixe, en brique et pierre, est protégé par un auvent. Les gradins disposent d'un portail de fer forgé qui permet d'y accéder directement.

Le traitement traditionnel de la chapelle elle-même avec son voûtement en croisées d'ogives, ses contreforts et une rosace, s'oppose au traitement moderne de la disposition intérieure en arc de cercle, qui répond à l'amphithéâtre extérieur utilisé l'été, qui est très simple.

[FM]

1. *Architecture méditerranéenne*, n° 30, 1987, p. 164

Ouvrage publié par la Direction régionale des affaires culturelles Occitanie
Hôtel de Grave
5 rue de la Salle-l'Évêque
CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00
Hôtel Saint-Jean
32 rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse Cedex 6

Direction des publications et de ce Duo
Michel Roussel,
directeur régional
des affaires culturelles

Hélène Palouzié,
chef de mission publications
et valorisation scientifique

Relecture
Stéphanie Quillon

Graphisme
Charlotte Devanz

Fabrication
Printteam

Achevé d'imprimer
Octobre 2025

Dépôt légal
Octobre 2025

ISBN n° 978-2-11-179-541-9

Crédits photographiques

Les photographies sont de Jean-François Peiré, sauf :
Couverture : Claude O'Sughrue, DR
Cyrus Cornut p. 56
Josette Clier p. 26
Michèle François p. 11, 13, 16, 17, 21, 31, 36, 37, 44, 45, 53, 60, 61, 62, 63, 68, 74, 75, 79, 82, 83, 90, 92, 93, 100

Remerciements

Ce Duo est en grande partie issu du travail réalisé par et avec Florence Marciano et Josette Clier, grâce à qui la recherche en archives et en bibliothèque s'est poursuivie par une quête palpitante sur le terrain et par des rencontres passionnantes avec les architectes, les propriétaires ou les personnes en charge des édifices. Qu'elles en soient remerciées,

nous adressons toute notre gratitude à Hélène Palouzié pour ses compétences, son engagement et son enthousiasme pour ce sujet du littoral,

nous remercions la direction de la DRAC pour son soutien, Jean-Louis Vayssettes et Thierry Lochard pour leur constant et irremplaçable appui pour la recherche et la documentation, ainsi que Jean-François Pinchon, Esteban Castaner-Munoz, Antoine Bruguerolle,

notre reconnaissance va aussi à toutes les personnes ayant contribué d'une façon ou d'une autre à ce travail : Natacha Abriat et Vérène Charbonnier du service de l'Inventaire région Occitanie, Ruben Molina des archives départementales des Pyrénées-Orientales, Sophie Milard des archives diocésaines de Perpignan, Jean-Christian Pereira des archives de Belfort, Cyril Hervieu, directeur général adjoint de la Compagnie port-vendraise, Dominique Barfety du conseil syndical du village des Sables, Catherine Compain-Gajac de DOCOMOMO,

sans oublier Michel Arpin, Catherine Boutry, Catherine Coley, Corentin Claret, Sylvie Denante, François Goven, Claude O'Sughrue, Marie-Claude Passouant et Christiane Tarbouriech,

et bien sûr nos collègues de la Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie qui ont partagé enthousiasmes et découvertes de ces années de travail,

enfin, pour leur aide amicale et très professionnelle, Charlotte Devanz et Jean-François Peiré.

monuments duo objets

Édités par la direction régionale des affaires culturelles Occitanie, les ouvrages de la collection « Duo » proposent au public de valoriser les actions de la DRAC Occitanie, dans les domaines du patrimoine et de la création. Cette collection concerne la protection et la restauration du patrimoine monumental et mobilier, le patrimoine archéologique, les sites labellisés « Patrimoine mondial », les monuments labellisés « Architecture contemporaine remarquable » ou « Maisons des Illustres », les sites patrimoniaux remarquables, ainsi que les domaines relatifs aux arts vivants, arts plastiques, musique, théâtre, danse, etc.

Architecture du 20e siècle sur le littoral du golfe du Lion

De la côte d'Améthyste à la côte Vermeille

Les études menées par la Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie sur l'architecture contemporaine pour la faire connaître et labelliser « Patrimoine du 20e siècle » (appelé depuis 2016 « Architecture contemporaine remarquable ») offrent un panorama varié des réalisations liées à la vie sur la côte languedocienne et roussillonnaise du golfe du Lion et au développement du tourisme. Habitat (cabanes, villas, résidences de vacances), lieux de culte, lieux de soins (sanatorium), architectures de défense ou de signalisation (bunkers, vigies, phares), architectures de loisirs ou sportives, stations balnéaires, toutes les typologies sont représentées. Protégés au titre des Monuments historiques, labellisés « architecture contemporaine remarquable », voire détruits, les édifices présentés rendent tangible l'action de l'homme pour habiter les côtes d'Améthyste et Vermeille au cours du 20e siècle.

architecture contemporaine remarquable

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des affaires culturelles Occitanie
ISBN N° 978-2-11-179-541-9
Diffusion gratuite - NE PEUT ÊTRE VENDU